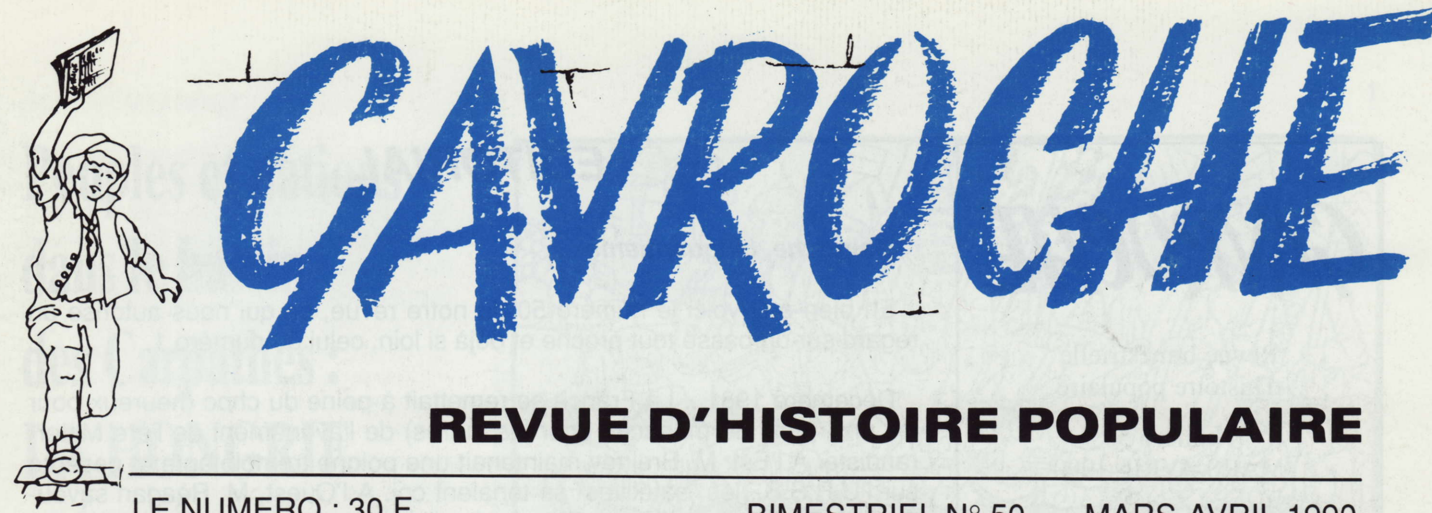


REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 30 F

BIMESTRIEL N° 50 — MARS-AVRIL 1990



GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 50
MARS-AVRIL 1990

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
J. CUCARULL
M. ENCKELL
Ch. JACQUIER
J. PAPP
G. PELLETIER
C.-C. et G. RAGACHE
D. RESTOIN
J. SIGOT

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette revue sont
résumés et indexés dans HISTORICAL
ABSTRACTS and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

EDITORIAL

Gavroche, cinquantième ...

Eh bien oui, voici le numéro 50 de notre revue, ce qui nous autorise un regard sur un passé tout proche et déjà si loin, celui du numéro 1.

Décembre 1981... La France se remettait à peine du choc (heureux pour les uns, plein de menaces pour les autres) de l'avènement de l'ère Mitterrandiste. A l'Est, M. Brejnev maintenait une poigne tremblotante et pesante sur l'U.R.S.S., les "satellites" se tenaient coi. A l'Ouest, M. Reagan savourait les débuts de son premier mandat. La "coexistence pacifique" paraissait faite pour durer cent ans. Au Moyen-Orient, l'Iran et l'Irak venaient d'entrer en guerre et le Liban connaissait un semblant de trêve sous la férule syrienne. En Chine, où Deng Xiaoping est "l'homme fort", on ne sait pas très bien ce qui se passe.

Février 1990... La France est dans le paisible ronron de l'ère Mitterrandiste. Le parti socialiste tient le coup, mais grogne-t-on, où est la politique socialiste ? L'Europe avance à petits pas. A l'Est, c'est l'écroulement total, inattendu, révolutionnaire du communisme. Avides de liberté — et surtout affamés — les peuples hier satellisés se lèvent et chassent les *Apparatchiks*. Demain peut-être ils seront récupérés par la société de consommation triomphante : M. Gorbatchev, personnage phare de la politique mondiale, a-t-il orchestré tout cela pour mieux cerner les problèmes économiques graves de l'U.R.S.S. et ceux des nationalismes ? A l'Ouest, M. Busch veut aider son ami Gorby (300 millions de consommateurs affamés...). Au Moyen-Orient, Irak et Iran exsangues viennent tout juste de faire la paix. On se bat au Liban. En Chine enfin, M. Deng Xiaoping est toujours l'homme fort, on ne sait pas très bien ce qui se passe - sauf que des manifestations pour plus de liberté ont été écrasées dans le sang l'an passé.

Tant de bouleversements... *Gavroche* cependant, qui a connu aussi les siens, bien modestes en comparaison, a poursuivi son petit bonhomme de chemin (peut-être devrait-on dire : son chemin de petit bonhomme). Si certaines espérances des débuts ont du être abandonnées, il nous reste un fort noyau d'amis lecteurs grâce auquel nous voici parti pour le numéro 100 ! Sans oublier toutefois ce qu'écrivait en septembre 1981 l'équipe créatrice de *Gavroche* pour en annoncer la prochaine parution :
"Cette nouvelle revue ne pourra vivre qu'avec votre soutien. Nous avons besoin de votre collaboration rédactionnelle (articles, témoignages, photos, dessins, calendriers d'expositions... tout ce qui a un rapport avec l'histoire populaire sera le bienvenu). Nous avons besoin de votre collaboration dans la diffusion : faire connaître la revue à des amis, à des collègues de travail, les inciter à souscrire un abonnement est la meilleure forme de soutien financier. Ensemble nous continuons..."

Il n'y a rien à y changer.

Georges POTVIN

GAVROCHE

une revue indépendante

La revue d'histoire populaire Gavroche est indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements.

Peuples et nations dans le bassin des Carpathes : LA HONGRIE MÉDIÉVALE (XIe-XVe SIECLES)


Arrivée des Hongrois dans le bassin des Carpathes. D'après la chronique Thuroczi.

C'est un vieux projet de la revue dont nous commençons aujourd'hui la réalisation. Il s'agit du premier article d'une série qui devrait aboutir à l'évocation plus complète du passé d'un pays de l'Europe centre-orientale ou, si l'on veut, de l'Europe danubienne.

Notre ami Julien Papp était le plus qualifié pour traiter ce sujet. Sa parfaite connaissance de la langue hongroise et de l'histoire de ce pays le désignait d'emblée. Nous le remercions bien vivement d'avoir accepté cette tâche ardue.

L'auteur nous donne, en guise de présentation, une vue d'ensemble de la Hongrie des XIe-XVe siècles en insistant sur l'originalité du peuplement durant les siècles du Moyen Age.

La Rédaction.

Un peuple nombreux et divers

Avec une population estimée à 4 millions d'habitants vers l500, la Hongrie médiévale était un des plus puissants royaumes de l'Europe, à l'Est du Saint-Empire. Depuis la Transdanubie et la Grande Plaine le peuplement et l'organisation de l'Etat s'étaient étendus, non sans vicissitudes, sur l'espace environnant jusqu'à englober les pourtours forestiers et montagneux : Carpathes au Nord, Alpes de Transylvanie à l'Est et une partie des Alpes dinariques au Sud-Est.

A leur arrivée dans le bassin des Carpathes au tournant des IXe-Xe siècles, les sept tribus hongroises (dont la plus importante, *megyer* donna son nom au peuple magyar) comptaient vraisemblablement de 4 à 500.000 individus, mais sans constituer un groupe ethnique homogène. Depuis la dernière étape de leurs migrations, dans les steppes de la Russie méridionale elles incorporaient notamment des éléments des tribus révoltées de l'empire des Khazars de la basse Volga. Le nombre de ceux qu'elles trouvèrent sur place, dans les "solitudes" de la plaine pannonienne est estimé à l00.000 : il s'agissait principalement des Slaves occidentaux du prince Svatopluk (Bohême-Moravie) et de groupes dispersés que les expéditions de Charlemagne(79l-796) avaient laissés du pays des Avars. L'évêque de Salzbourg, Théotmar, décrivit en 900 la Pannonie comme un espace tout à fait "désert" et abandonné. L'archéologie montre que les Hongrois ont absorbé très vite les autochtones.

Les Magyars s'établirent par préférence dans les plaines et le long des cours d'eau où les pâturages étaient abondants et ils laissèrent des espaces vides entre leurs campements et les villages des populations conquises.

Les Hongrois qui jusqu'alors ne pratiquaient l'agriculture qu'en marge de l'élevage extensif, durent changer leur mode de vie, mais des milliers de pasteurs libres exclus de l'occupation du sol et refusant les contraintes de la vie sédentaire sous l'autorité d'un maître, fournissaient des troupes à des chefs entreprenants comme Bulcsu et Lehel, dont les incursions terrorisèrent l'Europe occidentale et méditerranéenne pendant la première moitié du Xe siècle. Les chroniqueurs d'Occident avaient consigné 43 expéditions de ce genre. Les prédateurs en revenaient chaque fois avec d'énormes butins et des milliers de prisonniers, qu'ils revendaient comme esclaves, soit en Hongrie soit en terre d'Islam. Après les défaites infligées par les Allemands, les incursions cessèrent rapidement.

Quant au passage à la vie sédentaire, il fut plus rapide en Transdanubie, en milieu slave, tandis que le nomadisme et l'élevage libre resteraient dominants dans la Grande Plaine jusqu'au XVIIIe siècle.

Vers l150, l'évêque Otton de Freising est frappé par la fertilité du sol hongrois et l'abondance des moissons, et compare le pays "au paradis de Dieu ou à l'Egypte". Il attribue à la patience excep-

Arpàd, chef de la fédération tribale hongroise, mort vers 907. Gravure de 1664.





Buda à l'époque du roi Mathias.

tionnelle de Dieu qu'un tel cadeau ait pu échoir à des "monstres humains", qui tout récemment encore n'étaient que des "barbares" !

Si pour le mode de vie pastoral le bassin des Carpathes s'était avéré exigu, la sédentarisation en fit un espace dilaté qui paraissait vide aux contemporains. Au tournant du millénaire, la population pouvait compter l million d'habitants, soit 3-4 personnes au km2. En l308 encore quand le chiffre de l'an mil fut doublé, un dominicain français écrivit qu'il y avait en Hongrie beaucoup de villes, châteaux et forteresses et "d'innombrables villages" mais que "malgré tout cela le pays semble vide en raison de son étendue".

Aussi les rois encourageaient-ils le peuplement en accordant des avantages et des privilèges aux *hospites*.

Attirer et respecter les hôtes...

Les Admonestations (*Institutiones morum)* d'Etienne Ier à son fils Eméric sont éloquentes à cet égard :

"...Assurément, Rome serait encore dans la servitude si les rejetons d'Enée ne l'avaient pas rendue libre. Car, de même que les hôtes viennent des contrées les plus diverses ils apportent avec eux des exemples et des armes différents, et tout cela orne le pays, augmente l'éclat de la Cour et décourage l'orgueil de l'étranger. Car faible et fragile est le pays qui n'a qu'une langue et une coutume. Je t'ordonne donc, mon fils, de soutenir avec bienveillance et de respecter les hôtes afin qu'ils restent plus volontiers auprès de toi au lieu d'habiter ailleurs".

Certes, l'universalisme chrétien autant que les traditions de la vie nomade faisaient de la présence des étrangers un phénomène ordinaire. La plupart des rois de Hongrie avaient des épouses étrangères (bavaroise, russe, polonaise, italienne...). Mais au-delà de "l'esprit du siècle" l'encouragement de l'immigration était une politique délibérée. Pour se maintenir entre deux empires puissants -le germanique et le byzantin- le jeune Etat avait besoin de soldats et de travailleurs. Or les guerres, les fléaux naturels et aussi le développement des villes et des bourgades maintenaient le plat pays dans un état de sous-peuplement. Il y avait aussi des métiers, comme celui des mineurs, que les Hongrois ignoraient tout à fait et pour lesquels ils devaient faire appel à d'autres pays.

Parmi les catastrophes, l'invasion des Tatars fut certainement l'événement le plus mémorable. Après la chute de Kiev en l240, les Mongols de la Horde d'Or se répandirent en Hongrie à travers le col de Verecke. A Muhi, sur les bords du Sajo, ils écrasèrent l'armée du roi Béla IV le ll avril l24l puis, après un affreux bain de sang, ils occupèrent Pest. En janvier l242 ils traversèrent le Danube gelé et dévastèrent la Transdanubie. Seules les villes fortifiées comme Pannonhalma et Esztergom purent résister. Aussi, après le départ des assaillants le roi encouragea-t-il la construction des châteaux forts en pierre (Zolyom, Turoc, Szepes, Dés..). Ce qui restait des habitants de Pest furent installés à Pestujhegy, le futur Buda, nouveau siège du royaume. C'est à cette époque que l'on construisit pour la reine le château de Visegràd, qui serait plus tard la résidence d'été des rois.

Pour renforcer la défense du pays, Béla IV fit appel à des colons militaires comme les Johannites et accorda des privilèges urbains à de nombreux villages d'*hospites*.

D'une manière générale, cette époque marque un changement dans la composition ethnique et la disposition géographique des peuples installés dans le royaume : aux Xe-XIIe siècles l'apport est surtout oriental et concerne des peuples qui parfois sont proches des anciennes tribus hongroises, tandis qu'à partir du XIIIe les colons les plus nombreux viennent des pays limitrophes.

La génération des Orientaux

Parmi les premiers, les plus importants sont les Petchenègues (Besenyök), les Ismaélites (Böszörmények), les Coumans (Kunok) et les Yazyges (Jàszok).

Les Hongrois connaissaient bien les Petchenègues. C'est pour les fuir qu'ils avaient quitté les rives du Dniepr et du Dniestr en 895, à la recherche d'un nouveau territoire. Après l'installation de l'un de leurs chefs, Tonuzaba, dans le comitat de Heves, le plus grand nombre de Petchenègues vinrent s'établir en Hongrie dans la 2e moitié du XIe siècle. Les sources les mentionnent dans une cinquantaine de localités, en Transylvanie, dans la région de Sàrrét et du lac Fertö (Neusiedl) principalement.

C'était un peuple de guerriers que l'on rencontre, en même temps que les Sicules, aux côtés des rois Etienne II et Géza II. Aux XIIIe-XIVe siècles la plupart deviennent nobles et de ce fait même ils sont vite assimilés.

Proches des Petchenègues qu'ils poussaient vers l'ouest, les *Ouz* se répandirent en Transylvanie en l068, où les noms de plusieurs localités attestent leur présence comme Uzdiszentpéter. Les Sicules, parmi lesquels ils furent installés pour les défendre contre les Coumans, les absorbèrent rapidement.

Les Coumans, que l'on distingue mal des Yazyges, étaient beaucoup plus nombreux et ils connurent une histoire assez mouvementée.

Peuple nomade comme les Hongrois, les Coumans en alliance avec les Petchenègues attaquent d'abord Byzance, puis envahissent la Hongrie à partir de l082. Ils sont battus à trois reprises par Làszlo Ier, mais en l099 ils infligent une défaite écrasante à la cavalerie hongroise devant le fort de Premisl. Avec cette campagne de *Kàlmàn dit le Bibliophile* commencent les aventures militaires des rois de Hongrie vers le Nord-Est afin de conquérir la Galicie, une principauté russe. Au XIIIe siècle, les Coumans y apparaissent déjà alliés des Hongrois. En Moldavie et en Valachie, 2000 Coumans et leurs 4 chefs sont convertis au catholicisme et en l229 un évêché couman y est organisé. Les missionnaires byzantins se montrent aussi très actifs, leurs disciples coumans devenant plus tard des Roumains.

En réalité, les Coumans de Hongrie ne sont pas les plus nombreux. Les groupes les plus importants restent les alliés des Russes ou vassaux des Mongols. Quand en l233 leur Khan apprend que le prince Béla vient de prendre le titre de *Rex Cumanae*, ce geste le rend furieux :

"J'ai appris, écrit-il, que tu protèges mes serviteurs coumans. Je t'ordonne donc de ne pas les garder dans l'avenir...Eux, ils peuvent peut-être s'enfuir plus facilement avec leurs tentes, mais toi, tu habites dans des maisons, tu possèdes des châteaux et des villes, comment pourras-tu m'échapper ?"

A partir de l237 les villes russes, à l'exception de Novgorod tombent entre les mains des Mongols. C'est alors que le chef couman Kötöny, allié des Russes, demande au roi de Hongrie l'admission de son peuple dans le pays; il promet soumission et conversion. Au terme d'un accord conclu en l240 à

Bànmonostor les Coumans sont admis mais dispersés : la famille princière s'installe dans le comitat de Pest, près de la Cour, les autres dans une dizaine d'autres comitats.

Mais les nouveaux venus supportaient mal la vie sédentaire et la nouvelle religion : ils importunaient les femmes, leurs troupeaux ne respectaient pas les clôtures et les propriétés. Les grands seigneurs (qui s'appelleraient bientôt les barons) regardaient d'un mauvais oeil l'action du roi envers les païens, cela d'autant plus que le souverain venait d'entreprendre la récupération des domaines que son père et grand-père leur avaient distribués. Quand les Tatars arrivèrent près de Pest la rumeur se répandit que le chef des Coumans n'était rien d'autre qu'un espion des Mongols. Excitée et indignée, la foule assassina Kötöny, dont les troupes quittèrent le pays vers les Balkans en pillant et dévastant les régions traversées. Après le passage des Tatars, Béla IV rappela les Coumans et les installa avec les Yazyges (qui les avaient rejoints) entre le Danube et la Tisza et au-delà, dans la Grande Plaine.

Cette deuxième colonisation coumane est suivie de mariages mixtes dans les sphères dirigeantes et quand le conflit fait rage à nouveau entre les barons et le pouvoir royal, Etienne V et Làszlo IV cherchent refuge auprès des Coumans. Leurs cavaliers, mobiles et aguerris, sont plus efficaces que l'armée privée des vassaux. C'est avec leur concours notamment que Làszlo IV remporte en tant qu'allié de Rodolphe de Habsbourg la grande victoire de Morvamezö (l278), qui brise la puissance montante du tchèque Ottokàr et prépare l'ascension des Habsbourg.

Mais la conversion des Coumans au catholicisme restait tout à fait formelle. Cette religion était trop différente de leur ancienne croyance, le chamanisme. Elle signifiait pour eux impôt ecclésiastique et perte de liberté. Autant qu'il était possible les Coumans faisaient travailler leurs domaines par des esclaves. "Ceci a déplu aux évêques et ils se sont plaints auprès du pape", écrit le chroniqueur. Au nom du pontife et avec le soutien des prélats et des barons, l'archevêque Lodomér imposa au roi les "lois coumanes". Aux Hongrois, l'Eglise interdit également d'imiter les usages de ce peuple comme le port de la toque ou la coupe de la barbe ou des cheveux. Làszlo IV dont la mère était coumane ainsi que ses concubines fut menacé d'excommunication s'il ne revenait pas aux normes chrétiennes. Le roi se montrait d'ailleurs plus volontiers avec ses guerriers qu'au milieu des barons. Il tardait à appliquer les consignes du pape, qui finit par l'excommunier en octobre l279.

Làszlo le Couman, comme on l'avait surnommé, abandonna alors la Cour et vint s'installer dans le camp principal des Coumans, sur les rives du Temes. Mais les lois précitées qui prévoyaient entre autre l'abandon du chamanisme et la destruction des tentes, furent finalement adoptées et le roi, capturé par les barons dut les sanctionner. Les Coumans se révoltèrent à plusieurs reprises et voulaient s'en aller vers les Balkans, mais le roi, prisonnier des barons, leur infligea en l282 une défaite décisive. Les Grands retournèrent ensuite la vengeance des Coumans contre Làszlo, qui fut assassiné par eux en l290.

Au XIVe siècle, à la faveur des guerres menées par les Anjou, les Coumans connaissent encore des jours meilleurs puisqu'ils sont les seuls appuis des rois contre les barons, les Tchèques, les Autrichiens, les Saxons...Mais dès la fin du XVe siècle,



Combats avec les Coumans.

la société féodale absorbe leur grande majorité dans la masse servile, même si pendant longtemps les Coumans résistent encore à cette condition, en abandonnant, par exemple, leurs seigneurs.

Il arrive même que des serfs hongrois viennent rejoindre les cantonnements coumans et qu'ils soient assimilés par ce peuple.

Les Yazyges sont le plus souvent mentionnés dans ce contexte. Leur origine est obscure: il s'agirait pour certains, de Yazyges sarmates de l'époque romaine, tandis que pour d'autres ce peuple iranien serait venu en Hongrie au milieu du XIIIe siècle comme sujets des Coumans. Contrairement à ces derniers, ils n'ont joué aucun rôle politique tout en partageant leur mode de vie et leurs coutumes. Il est certain que les Yazyges avaient adopté l'agriculture plus vite que les Coumans, en raison peut-être de la meilleure qualité des terres du Jàszsàg, où ils furent installés.

Une charte de Kàroly Robert accordée en l323 est considérée comme le fondement des privilèges yazyges, reposant sur l'autonomie territoriale qui allait survivre bien au-delà de leur langue (le district yazyge n'ayant été incorporé au système des comitats qu'en l876).

Il y aurait eu finalement une cinquantaine de milliers de Coumano-Yazyges établis en Hongrie à la fin du Moyen Age. La langue coumane disparaît au XVIe siècle. Outre leurs cantonnements du Nagykunsàg et du Kiskunsàg (Grande et Petite Coumanie) au milieu de la Plaine, les noms de plusieurs villes sont d'origine coumane, comme Debrecen, Karcag ou Balmazujvàros. Un *Codex Cumanicus* gardé à Venise comporte un dictionnaire latin-couman-perse ainsi que des traductions coumanes de psaumes et de prières latins.

Juifs et Musulmans

Parmi les éléments orientaux du peuplement médiéval de la Hongrie, il faut enfin mentionner les Juifs et les Ismaélites.

Comme en Levédia (plaines entre les basses vallées du Don et de la Volga), les Magyars avaient vécu sous la domination des Khazars judaïsés, il est certain qu'ils comptaient nombre de Juifs dans leurs rangs en arrivant dans la plaine danubienne.

En 955, le médecin du calife de Cordoue, Khasdaï ibn Shaprat écrit au prince des Khazars que son courrier sera transmis par des Juifs habitant le "pays Hungrin"; en 973, c'est l'ambassadeur du calife, Ibrahim ibn Jakub qui dit que beaucoup de Juifs vont de la terre des Hongrois à Prague pour faire le commerce. La première source hongroise qui mentionne les Juifs date de l092 : c'est l'article II du Code de Làszlo Ier interdisant notamment qu'un Juif épouse une chrétienne ou qu'il possède un serviteur chrétien ou encore qu'il travaille les dimanches et les jours de fête chrétienne : "qu'il perde alors ses outils", dit la loi. Kàlmàn le Bibliophile (qui était bossu et destiné de ce fait à la carrière ecclésiastique) renouvelle les interdits de Làszlo tout en protégeant ses sujets contre les hordes de croisés qui depuis le Rhin jusqu'à Regensburg et Prague massacrent les Juifs en descendant la vallée du Danube (l096). Il autorise par ailleurs les Juifs à posséder des terres et adopte le principe carolingien en matière de justice : dans un procès mettant en cause un Juif et un Chrétien, ni l'un ni l'autre ne peut être condamné sur le seul témoignage de leurs coreligionnaires.

Pour la première fois, Andràs II confie aux Juifs et aux Musulmans les affaires du Trésor, mais les grands l'obligent à

Principaux souverains de Hongrie au Moyen-Age selon les dynasties

Arpadiens :
Etienne Ier (1000-1038)
Làszo Ier (1077-1095)
Coloman (1095-1116)
Béla III (1172-1196)
Béla IV (1235-1270)
André III (1290-1301)

Anjou :
Charles-Robert (1308-1342)
Louis-le-Grand (1342-1382)

Luxembourg :
Sigismond (1387-1437)

Habsbourg :
Albert (1437-1439)

Jagellon :
Vladislav Ier (1440-1444)

Hunyadi :
Jean Hunyadi (1446-1452)
Mathias Hunyadi (1458-1490)

Jagellon :
Vladislav II (1490-1516)
Louis II (1516-1526)

Le roi Mathias



annuler cette mesure. Qui plus est, en I233, il doit s'engager par serment d'imposer aux juifs et aux sarrasins ou ismaélites le port de signes particuliers pour les distinguer des chrétiens. Son fils Béla IV fait preuve de fermeté en rejetant ces engagements et en obtenant du pape l'autorisation de pouvoir concéder aux Juifs la ferme de ses revenus. La reconstruction consécutive à l'invasion tatare rend encore plus indispensable leur présence. Avec la fondation de Buda apparaît aussi un quartier juif. Pour les récompenser, Béla IV leur accorde une charte qui les place sous sa protection en tant que serviteurs du Trésor. Mais dès que le pouvoir central s'affaiblit, la volonté de l'Eglise, l'hostilité des barons et des villes ressuscitent les interdits et les exclusions. Le concile de I279 ordonne aux Juifs de porter la rouelle, et comme cette décision n'est pas exécutée, Louis le Grand "tue" les lettres de reconnaissance de dettes et chasse les Juifs du pays en I36I...pour les rappeler 4 à 5 ans plus tard quand les caisses de l'Etat sont vides.

Sous le règne de Sigismond plusieurs grandes villes (Buda, Esztergom, Sopron) excluent les Juifs de la plupart des métiers autres que le maniement de l'argent, ou imposent le port du caftan rouge et du chapeau pointu. L'apparition des ghettos (Buda, Györ, Esztergom, Nagyszombat, Tata, Kismarton et Köszeg) renforce la ségrégation et l'hostilité des populations. Sous Mathias le pouvoir royal centralisé connaît son apogée en Hongrie. Bien que le roi n'aime guère les Juifs il ordonne la création d'une préfecture juive, ce qui signifie sécurité de la personne, et que même un Juif peut devenir fonctionnaire royal.

Durant la 2e moitié du XVe siècle, 4 % environ des recettes de la Couronne provenaient des impôts payés par les Juifs. Leur nombre est estimé alors de I5 à 20.000 et les sources les mentionnent dans 38 localités.

Les lois définissant le statut des Juifs incluent le plus souvent les Ismaélites aussi. Ce mot désignait d'abord les peuples arabes, puis tous les musulmans que les Hongrois nomment également *böszörmény.* On les rencontre pour la première fois à Pest au XIe siècle quand le chef Taksony leur confie l'administration des douanes, en même temps qu'il engage des bateliers slaves pour assurer le passage sur le Danube.

L'origine et l'immigration des Ismaélites sont très discutées, les historiens hésitant entre des Bulgares de la Volga et un ou plusieurs peuples d'origine iranienne. En tout cas, à la fin du XIe siècle le roi Kàlmàn disperse les Ismaélites dans le royaume, où le commerce, le monnayage et les opérations de change restent leurs activités les plus habituelles.

Un prédicateur ambulant de l'islam, Abu Hamid al-Andalusi al-Garnati visita la Hongrie de II5I à II53 avec l'accord du roi Géza II. Son récit donne un aperçu des rapports entre musulmans et Hongrois :

"Je suis arrivé en Hongrie, écrit-il, qu'habitent les Bachkires c'est-à-dire les Hongrois qui sont courageux et singulièrement nombreux. Ils ont 78 villes, avec des châteaux, villages, montagnes, forêts et jardins tout autour. Des milliers de Petchenègues vivent dans le pays, ainsi qu'une multitude pratiquement innombrable de Khorezmiens. Ces derniers servent le roi des Hongrois; apparamment ils sont chrétiens, mais dans leur fort intérieur ce sont de vrais croyants mahométans.

Les Petchenègues ne font le service militaire qu'en temps de guerre et ils professent ouvertement leur foi islamique. Quand je les ai rencontrés ils m'ont accueilli avec respect et moi, dans la mesure de mes moyens, j'ai approfondi leurs connaissances du parler arabe et je leur ai enseigné leurs obligations religieuses".

Abu Hamid (qui fit du reste, pendant son séjour en Hongrie, l'acquisition d'une esclave de I5 ans, "dont le visage était plus joli que la pleine lune", mais qu'il n'osa pas emmener avec lui par crainte de ses femmes...) parle avec reconnaissance du roi qui "laissait que les moslims pratiquent ouvertement leur religion".

Mais on constate par ailleurs que les musulmans sont en même temps l'objet de persécutions : sont récompensés par exemple les délateurs de musulmans qui ne mangeraient pas le porc ou qui s'adonnent à des ablutions rituelles et à d'autres "méchantes" cérémonies. Plusieurs mesures prévoient leur intégration forcée, imposant notamment les mariages mixtes avec les chrétiens. Dans la 2e moitié du XIIIe siècle les prélats obtiennent finalement que les musulmans soient expulsés du royaume.

S'il existe bien un processus spontané d'assimilation ou plutôt de fusion, dû au poids du nombre, on ne saurait parler au Moyen-Age de "nation" ou d'"ethnie" dominante : "Chaque peuple vit selon ses lois", dit le premier Décret de Saint-Etienne. L'assimilation ou l'exclusion se définit alors par rapport à l'Eglise chrétienne qui ne met pas en cause la diversité ethnique (langues, coutumes et certaines traditions...), mais les différences de religion et de croyance. A plus forte raison, l'Etat des

Personnage ecclésiastique du 11ème siècle. Bas relief se trouvant à Somogyvàr.





St Etienne, fondateur de l'Etat Hongrois. Statuette dite de Kalocsa.

conquérants païens, placé d'emblée sous l'égide de l'Eglise, se construit dans ce contexte.

La Hongrie chrétienne

La croyance primitive des Hongrois, le chamanisme était commune aux peuples finno-ougriens, turcs et mongols. Ils concevaient l'univers organisé autour de "l'arbre du monde touchant le ciel", dont le feuillage était le séjour des objets célestes et des âmes des morts, tandis que sous les racines pourrissaient les corps au milieu des vers et autres reptiles. Autour du tronc de cet arbre vivaient les hommes, et le chaman (*tàltos* en hongrois) avait pour fonction d'entrer en contact avec les âmes des morts et de les questionner afin de répondre aux interrogations des vivants.

A la suite de leur cohabitation avec les Khazars, les Hongrois connaissaient aussi une sorte de monothéisme. Le mot "isten" par lequel ils désignent Dieu aujourd'hui encore provient du nom d'Istemi, un ancêtre des Khagans khazars qui avait vécu au VIe siècle et était vénéré comme dieu.

Dans le bassin des Carpathes, les Magyars se familiarisèrent avec la religion et la culture chrétiennes par le contact des Slaves soumis et déjà convertis. De même, l'influence des milliers de prisonniers ramenés dans le pays par les incursions devait être considérable. L'oeuvre de l'Eglise byzantine était précoce : plusieurs chefs de tribu (Bulcsu, Ajtony) l'adoptèrent et les premières églises furent construites par des architectes venus de Byzance; les plus anciens monastères étaient de langue grecque.

Mais ce furent Adalbert de Prague et ses disciples qui firent du fils de Géza, Vajk, le futur Saint-Etienne, un monarque chrétien. En 973, Géza s'adressa à l'empereur germanique et ce fut alors l'arrivée d'une foule de missionnaires surtout allemands et italiens et de moines bénédictins. Quelque 500 personnes de la cour princière furent baptisées par Bruno, moine de Sankt-Gallen. Avec le mariage bavarois d'Etienne le pays accueillit une nouvelle vague de prêtres.

L'origine divine du pouvoir et de la propriété et la soumission intériorisée furent des arguments par lesquels la nouvelle religion attirait irrésistiblement tous ceux que la force ou la fortune avait favorisés au moment de la conquête ou que les raids sur l'Occident avaient enrichis durant les premières décennies du Xe siècle. On évoque souvent l'émotion de l'évêque Gellért que le chant d'une fille moulant le blé tira de son sommeil: "Le brave évêque fondit en larmes et dit: *Heureux celui qui, mis à la servitude, accomplit gaiement, sans murmure le travail qu'on lui a assigné*".

En 997, la mort de Géza et la succession semblèrent donner l'occasion au chef païen Koppàny de restaurer la puissance des lignages. Etienne fit appel aux chevaliers allemands et écrasa la révolte. Koppàny fut écartelé, ses domaines et ceux des autres chefs en révolte confisqués et attribués aux fidèles du roi. Les Bénédictins de Pannonhalma reçurent par exemple d'immenses propriétés. Du côté de la Transylvanie, Etienne livra des luttes sanglantes contre le chef Ajtony, allié des Petchenègues : le chef de ces derniers, Tonouzaba fut enterré vivant avec sa femme et l'on reconduisit les foules au baptême sous la menace des armes.

La mort de Koppany. D'après la Chronique Imagée de Vienne.





L'épreuve de l'eau.

Ayant consolidé son Eglise et devenu le plus grand seigneur foncier, Etienne se fit couronner en l'an mil. Il est parmi les personnages que la bulle de l083 de Grégoire VII autorisa de canoniser en raison de leur importance dans l'implantation du christianisme en Hongrie (l'évêque Gellért; le prince Emeric, fils d'Etienne, tué par un sanglier; le roi Làszlo Ier).

Par ses réalisations (promulgation du premier corps de lois; frappe d'une monnaie régulière; organisation des comitats autour d'un système de châteaux forts...) Etienne Ier est considéré comme le fondateur de l'Etat hongrois. Avec ses successeurs il forme la Maison des Arpàd, qui se maintient sur le trône jusqu'en l30l.

En matière de structure ecclésiastique Etienne organisa 2 archevêchés (Esztergom et Kalocsa) et 8 évêchés, dont le nombre allait en augmentant. Des monastères bénédictins sont fondés à Pécsvàrad et à Pannonhalma : les Annales de celui-ci rédigées à partir de 998 sont les premiers témoignages écrits de la culture chrétienne hongroise. Entre l0l8-l026, Etienne ouvre à travers la Hongrie une route de pèlerinage vers Jérusalem.

Tous les l0 villages doivent construire une église, avec laquelle ils forment une paroisse. Chapitres et Convents concourent aux jugements des tribunaux par le *judicium dei* en encadrant notamment par leurs prières et bénédictions les épreuves du feu et de l'eau (ordalies).

k j i h gy g f e,é d cs c b a,á

t sz s r p ö o ny n mb m ly l q

zs z v ü u ty

Ecriture runique connue des Hongrois et des Sicules jusqu'au 16ème s.. Ici en correspondance avec l'alphabet hongrois.

La carte qui fait apparaître les ordres monastiques en Hongrie jusqu'en l382 montre une très forte densité de ces établissements en Transdanubie : une trentaine de bénédictins, plus de 20 pauliniens, une dizaine de prémontrés, l5 johannites, 8 dominicains, l5 franciscains...parmi les 20 ordres religieux différents qui sont représentés dans le pays durant cette période.

Derniers sursauts du Paganisme

Les dernières révoltes païennes se produisirent après la mort d'Etienne à la faveur des conflits opposant, autour de la succession, partis "hongrois" et "étranger". Un certain nombre de partisans du roi défunt reprochèrent à son successeur, pierre Orseolo (né du mariage de la soeur d'Etienne avec le doge de Venise) de mépriser les dignitaires hongrois et de livrer le pays à la "fureur germanique" : "avec des Allemands orgueilleux et insatiables hurlant comme les bêtes sauvages et des Italiens qui babillent et jacassent comme les hirondelles, il fit dévorer les biens de la terre", dit au sujet du nouveau roi la Chronique imagée de Vienne. Orseolo se réfugia chez l'empereur, mais dès que le nouveau roi Samuel Aba mobilisa les "paysans et les ignobles" pour abolir la propriété, les seigneurs se réconcilièrent et firent appel à l'empereur Henri III qui écrasa Samuel et remit Pierre sur le trône.

Mais le "règne allemand" fut emporté très vite par une formidable révolte qui embrasa tout le pays. Un chef, Vata, du comitat de Békés et les pâtres de la Grande Plaine y jouèrent le rôle principal. Les mécontents firent appel aux princes arpadiens exclus de la succession et exilés, Andràs et Béla (fils de Vàszoly, dont Etienne avait fait crever les yeux pour le rendre inapte au gouvernement), réfugiés l'un à Kiev l'autre en Pologne : les seigneurs leur demandaient de débarrasser le pays des Allemands tandis que les compagnons de Vata voulaient rétablir l'ancien ordre social et la vieille croyance. Ils supprimèrent la dîme et les impôts, pourchassèrent les prêtres, les évêques et les *ispàns* (préfets). Ils s'emparèrent de Pierre et lui crevèrent les yeux. Andràs Ier monta sur le trône et se rapprocha du parti allemand après que son frère cadet le prince Béla eut battu et repoussé deux fois les armées de l'empereur. Béla acquit de ce fait une grande popularité, il fut aidé par les Polonais et sortit victorieux du conflit avec son frère. Quand il devint roi, une révolte éclata de nouveau, menée par Jànos fils de Vata: ce fut le dernier grand sursaut païen. Lors de *la journée de plainte* convoquée à Fehérvàr, les habitants de chaque village envoyèrent deux "anciens" qui, selon la Chronique de Vienne, s'adressèrent au roi en ces termes : "Permets-nous que nous vivions en païens selon les coutumes de nos pères, que nous puissions lapider les évêques, étriper les prêtres, étrangler les clercs, que nous puissions pendre les décimateurs, détruire les églises, briser les cloches...Les meneurs récitaient des vers satiriques anti-religieux et tout le peuple murmurait avec joie : Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il !". Mais le roi n'avait plus besoin du peuple, où se côtoyaient pasteurs, esclaves, serfs et paysans libres menacés de servage, et dispersa la foule en exerçant une répression féroce.

A la fin du XIe siècle, seul un petit nombre de pasteurs pauvres pratiquaient encore la vieille religion. S'ils étaient pris ils devaient payer un boeuf, cependant que l'absence à la messe était punie de fustigation. Beaucoup se dérobèrent à l'autorité en se retirant vers le nord et l'est faiblement habités, d'autres manifestèrent leur révolte par le vol et le pillage. D'où la multiplication à cette époque (règnes de Làszlo Ier et de Kàlmàn) de lois très sévères, mutilations et peine de mort, sanctionnant les atteintes à la propriété.

Les prémices d'un désastre

Le XIIe siècle apporte d'ailleurs une certaine accalmie favorisant la consolidation de l'ordre chrétien. Si, durant les 4 décennies consécutives à la mort d'Etienne Ier, le trône changea huit fois de maître et les Allemands envahirent sept fois le pays, avec le pontificat de Grégoire VII (l073) commence le long conflit des investitures qui détourne de la Hongrie l'attention des empereurs et des papes. Ce contexte auquel il faut ajouter l'affaiblissement de Byzance, a des effets non seulement sur la vie intérieure du royaume; il incite aussi les souverains à se lancer dans des guerres de conquête : dans les Balkans, le pape soutient leurs entreprises contre les catholiques orientaux et les bogomiles; à la faveur des croisades qui neutralisent Byzance et Venise, Kàlmàn met la main sur les villes dalmates (ll02-ll05) et entame un conflit séculaire avec Venise pour la côte adriatique. Vers le nord-est, le même roi ouvre la longue série des aventures armées pour la conquête de la Galicie et le fils de Coloman, Etienne II, est en guerre contre tous les voisins de la Hongrie.

Ces entreprises engendrent l'émiettement du domaine royal, rallument et nourrissent la guerre civile. Les affrontements sanglants entre les Grands expliquent l'impuissance du royaume face aux Tatares, au printemps de l24l. Béla IV eut beau faire brandir l'épée sanglante à travers le pays selon la vieille coutume, les Grands ne bougèrent pas : selon Maître Rogerius, la plupart souhaitaient même la défaite du roi. Le spectacle d'un pays dévasté et dépeuplé faisait dire au chroniqueur qu'"après trois cent-cinquante ans d'existence la Hongrie avait été anéantie cette année-là par les Tatares". C'est pour cette raison que la postérité surnomma Béla IV "deuxième fondateur de la patrie". En l268, le roi lui-même résume ainsi son action colonisatrice : "Par décret royal nous nous sommes efforcés de recruter dans toutes les parties du monde des soldats et des laboureurs afin de repeupler les terres dévastées".

Il s'avère qu'en réalité les colons affluaient surtout des pays environnants et s'installaient principalement sur les marges montagneuses et forestières du pays, encore vides ou faiblement peuplées. La Hongrie perd alors une certaine couleur orientale de son peuplement et acquiert les traits essentiels de ce qui sera sa structure ethnique des temps modernes.

Un nouveau type de colonisation

C'est que les premiers peuples ont fusionné pour la plupart avec les Magyars, au XIVe siècle au plus tard. Leurs traces ont été préservées par la toponymie, qui montre d'ailleurs que ce n'était pas tous des Orientaux : beaucoup de noms de lieux des XIe-XIIe siècles attestent la présence de nombreux Allemands (Németi), Tchèques (Csehi), Slovaques (Toti), Polonais (Lengyeli), Croates (Horvàti), Russes (Oroszi)...

Les peuples installés à partir des premières décennies du XIIIe siècle gardent en revanche leur cadre de vie et leurs spécificités ethniques sans se dissoudre dans la population d'accueil. Mais même si cela se produit, tout un

territoire atteste leur compacité d'antan. Dans l'ensemble, qu'il s'agisse de groupes déjà cohérents ou en voie de constitution, ou même de petits noyaux dispersés, les blocs qui se forment maintenant gardent presque toujours leur identité et préfigurent l'Etat multinational.

C'est ainsi que les Coumans, lors de leur seconde installation ne sont pas dispersés. En l246, ils prêtent serment "selon la coutume de leur peuple" de "défendre en fidèles sujets du roi la terre des Hongrois contre les Tatares et autres peuples". Leur autonomie repose sur un ensemble de districts (Szék). Dès l224, Andràs II attribue aux Saxons de Transylvanie un vaste territoire à l'est du Maros jusqu'en terre sicule, en souhaitant que "le peuple entier...ne soit qu'un seul peuple et n'appartienne qu'à un seul juge". Sur le territoire qu'ils reçoivent collectivement, les Saxons reconstituent leur *Markgenossenschaft* du Rhin moyen, petites communautés villageoises fermées dont les terres de labour sont distribuées en parts égales et les pâturages, les eaux et les forêts laissés en usage commun.

Les Saxons

Deux autres foyers germaniques importants sont localisés dans le nord : il s'agit des Saxons du Szepesség, qui occupent les hautes vallées du Hernàd et du Popràd, et des "Allemands des villes minières" de la basse-Hongrie (appellation adoptée depuis l'époque turque) correspondant aux comitats de Bars, Hont, Zolyom et Lipto avec 8 villes importantes, peuplées à l'origine par des colons tyroliens et thuringiens. Besztercebànya est fondée par exemple en l255 et reçoit les privilèges de Selmecbànya. L'extension des *droits de Selmec*, puis leur confirmation en l27l, l340 et l363 par Etienne V, Robert et Louis Ier stimule l'essor de la production minière, argentifère notamment. Aux XIVe-XVe s. Körmöcbànya produit les plus grosses quantités d'or en Europe.

Dans le Szepesség le *droit saxon* est fondé sur l'alliance de 24 villes avec un comte des Saxons qui commande toute la région à peuplement allemand. Comme dans les autres foyers, la liste des privilèges est longue. En retour, les Saxons du Szepesség versent au roi 300 marcs d'argent, c'est-à-dire qu'ils doivent équiper 50 lanciers. Mais, de même que les Saxons de Transylvanie, ils supportent mal le service militaire et ils obtiennent de Kàroly Robert, qu'ils ont loyalement soutenu contre les barons, d'en être dispensés contre le quadruplement de leur impôt annuel. Ce contrat parle déjà de 44 localités saxonnes. En dehors des villes, les agriculteurs s'installent dans les villages de *soltész* (choltès), régis par des *contrats de soltész.* Cette institution fut introduite en l244 par les Polonais de Hongrie. Elle règle les rapports entre colons et seigneurs ou un entrepreneur bourgeois. Dans le Szepesség, ce rôle continue à être rempli par des Allemands citadins lors même que la majorité des colons sont Hongrois ou Slovaques. Le choltès organise l'essartage et le peuplement et le seigneur lui concède par exemple l/6e des redevances ou d'autres droits. Les nouveaux colons bénéficient également d'avantages substantiels, comme l'exemption des impôts pendant l6 ans. Ils cherchent ensuite à se racheter au choltès et à obtenir un statut urbain. Si le rachat est fait par le roi, la localité devient ville royale libre (Löcse,l32l; Podolin,l343; Lublo,l352).

Au milieu du XIVe siècle, il y a en Hongrie une cinquantaine de villes privilégiées. La majorité en est peuplée entièrement ou en partie par des Allemands. Même quand ils sont minoritaires ces derniers gardent leur isolement communal (Buda, Kolozsvàr) ou forment des sortes de quartiers-satellites topographiquement distincts (Esztergom, Vàc, Visegràd).



Colon du Comitat de Turóc.

A la fin du Moyen-Age, les deux ensembles saxons, les Coumano-Yazyges et les Allemands des villes pouvaient représenter l5 % au plus des diverses "nationalités" de Hongrie estimées à un million d'habitants. La grande majorité était formée par les Slaves du nord, les Roumains et les Slaves du sud. La localisation des premiers suit l'arc de la chaîne des Carpathes depuis la vallée du Vàg au nord-ouest jusqu'au bas-Danube au sud-est, à l'intérieur d'une zone large de l00 à 300 km, où les densités ne dépassent guère les 2-3 habitants au Km2 au XIIIe siècle contre plus de 20, atteints par endroit en Transdanubie.

Sur l'énorme croissant montagneux couvert de forêts, on trouve vers l200 deux noyaux de peuplement, le slovaque et le roumain, entre lesquels s'installent à partir du XIVe siècle les Ruthènes.

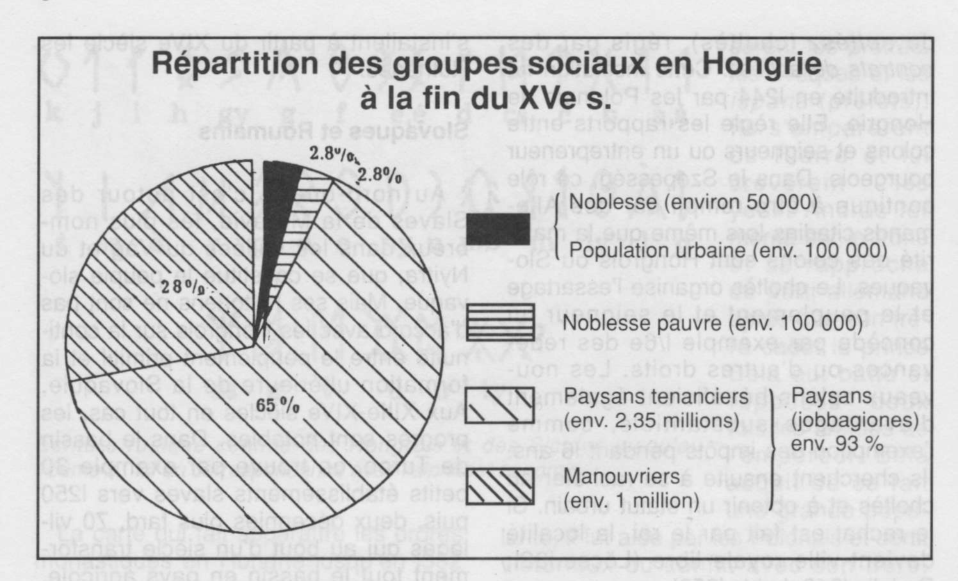
Slovaques et Roumains

Au nord-ouest, c'est autour des Slaves de la Moravie, les plus nombreux dans les vallées du Vàg et du Nyitra, que se constitue le peuple slovaque. Mais ses historiens ne sont pas d'accord avec les Hongrois sur la continuité entre le peuplement primitif et la formation ultérieure de la Slovaquie. Aux XIIIe-XIVe siècles en tout cas, les progrès sont notables. Dans le bassin de Turoc, on trouve par exemple 30 petits établissements slaves vers l250 puis, deux décennies plus tard, 70 villages qui au bout d'un siècle transforment tout le bassin en pays agricole. Attirés par de nombreux avantages de l'autre côté des montagnes ("lehota", nom d'origine tchèque de village de clairière équivaut à "allègement, facilité") à partir des terres moraves, polonaises et ruthènes, les Slaves absorbent souvent des îlôts hongrois et allemands. Au XVe siècle, ils forment déjà une ethnie à peu près homogène et commencent à se nommer Slovaques. Leur territoire s'étend alors d'ouest en est de Pozsony à la vallée de l'Ung, où ils se partagent la montagne avec les Ruthènes.

A la pointe méridionale des Carpathes, le peuplement roumain présente des analogies avec la formation du peuple slovaque, y compris les interprétations qui opposent historiens roumains et hongrois au sujet de l'implantation des Roumains en Transylvanie. La thèse des Roumains est fondée sur la "continuité daco-roumaine" et vise à démontrer que leur peuplement est antérieur à la conquête hongroise: les Roumains seraient les descendants directs des habitants romanisés de la Dacie, province constiuée par l'empereur Trajan entre l0l-l07, puis abandonnée par Aurélien aux Goths en 274.

Pour l'opinion opposée, les centres du peuplement roumain sont situés entre le Danube et les Carpathes, dans le nord de la Valachie, et dans les montagnes bulgaro-serbes où des centaines de toponymes attestent leur présence au Moyen-Age. Autre argument : leur mode de vie pastorale transhumant ne pouvait pas les conduire sur les versants transylvains des Carpathes, dépourvus de pâturages. En tout cas, le ler toponyme roumain n' apparaît ici que vers l360.

C'est après l'invasion mongole que les sources mentionnent fréquemment les Roumains en Transylvanie, dans le même contexte que les Sicules et les Saxons. Il s'agit dans chaque cas des "peuples du roi" dont les privilèges sont liés à leurs fonctions de garde-frontières. Nulle part dans le royaume les



Tatars n'ont fait autant de dégâts qu'en Transylvanie : villages détruits, villes incendiées, monceaux de cadavres et habitants cachés dans les forêts, ainsi que le décrit Maître Rogerius qui parcourt la région après le fléau.

Les seigneurs rivalisent avec le roi dans l'oeuvre colonisatrice, à telle enseigne que le dernier souverain arpadien Andràs II tente de rétablir le monopole royal. C'est le premier Anjou, Kàroly Robert qui installe les Roumains dans le Màramaros en l326, en donnant au *kenéz* Stanislaus la terre de Szurdok. Dans l'ensemble transylvain, les sources font état de 250 villages roumains à la fin du XIVe siècle au lieu des l0 du siècle précédent. Aux *kenéz* qui ont le même rôle que les choltès et les *geréb* chez les Slaves et les Saxons, les colons doivent comme impôt le cinquantième mouton, "selon la coutume des Roumains". Ce revenu permet aux *kenéz* de s'équiper et d' accompagner le roi en guerre. Sur plusieurs *kenéz* s'exerce l'autorité des voïvodes, qui sont en même temps officiers (fonctionnaires) du roi. Avec l'affaiblissement du pouvoir royal ces derniers cherchent à se rendre indépendants: c'est ainsi que naissent au XIVe siècle, au sud et à l'est des Carpathes, la Valachie et la Moldavie, sur lesquelles les rois de Hongrie n'ont qu'une autorité formelle.

Contrairement aux Sicules où chaque homme fait le service militaire, chez les Roumains seuls les *kenéz* sont soumis à cette obligation. L'évolution est que les premiers gardent leurs libertés individuellement tandis que les seconds s'assimilent à la noblesse hongroise et finissent par dominer en seigneurs fonciers leurs compatriotes qui à l'origine avaient les mêmes libertés. Les Saxons connaissent une évolution assez semblable avec leurs *geréb* mais les domaines, autant que les terres sicules, restent pratiquement inaliénables.

Une solide structure juridique les préserve contre les donations notamment qui, dans le cas du pouvoir royal, sont à l'origine de la dislocation du système des comitats, dans la mesure où la distribution des domaines en ont sapé le fondement. Ce processus fournit en même temps la raison plus profonde peut-être du grand mouvement de colonisation du XIIIe siècle, au-delà de l'invasion mongole qui elle-même s'inscrit dans le contexte de déclin du comitat royal.

Les comitats

Le comitat ou *vàrmegye* est à la fois un organe administratif et une circonscription. Il correspond aux subdivisions du domaine royal autour d'un château fort (*vàr*), le territoire ainsi délimité étant placé sous l'autorité d'un *comes castri* ou *comes comitatus*, *ispàn* en hongrois et traduit en général par le préfet.

A l'époque d'Etienne Ier le nombre des comitats est évalué à 45 puis à 70, au début du XIIe siècle, et à 72, au milieu du XIIIe. On suppose que les "78 villes" mentionnées par Abu Hamid vers ll50 sont, en fait, des chefs-lieux de comitats. Le *ispàn* est secondé par d'autres officiers royaux et son territoire est subdivisé en arrondissements militaires dont les chefs ont à la fois des fonctions militaires et administratives. Les régions éloignées ont un statut spécial. En Transylvanie, le roi est représenté par un "princeps" appelé voïvode depuis le XIIIe siècle. C'est lui qui nomme les *ispàns* à la tête des 7 comitats transylvains, mais son autorité ne s'étend pas sur les Sicules ni sur les Saxons : leurs préfets sont nommés directement par le roi (c'est toujours un Hongrois) et ils élisent librement leurs juges et autres officiers.

Au sud, depuis la conquête du littoral adriatique et des villes dalmates (ll02,ll05) par Kàlmàn, le roi nomme à la tête des trois provinces (Slavonie, Croatie, Dalmatie) des *bans*, dignitaires correspondants aux margraves carolingiens. Sous leur autorité, ces territoires sont également organisés en comitats.

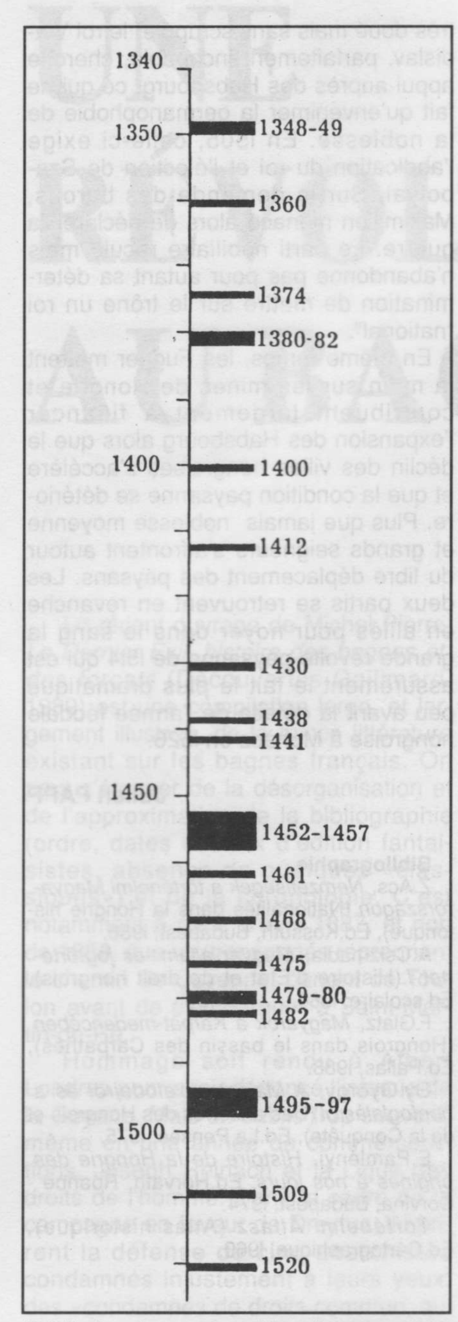
Les progrès matériels et administratifs autant que les guerres de conquêtes impliquant des donations massives ont ébranlé le comitat royal au profit de la grande propriété laïque et ecclésiastique. Depuis les années l260 ceux qu'on appelait jusqu'alors *nobilis* commencent à porter le titre de baron tandis que la fusion des éléments militaires, *serviens* de la suite du roi et couche supérieure du "peuple des châteaux" des comitats, aboutit à la naissance d'une noblesse moyenne. Celle-ci est extrêmement hétérogène. Ce qui les unit au départ c'est leur opposition commune aux barons : les Csàk, les Aba, les Borsa, les Kàn, les Köszegi.. possèdent au XIIIe siècle des régions entières, frappent monnaie, entretiennent leur propre cour et mènent leur politique étrangère.

Les historiens pensent que la raison profonde du grand mouvement de colonisation qui commence à cette époque se trouve dans la volonté des souverains de reconstituer une base territoriale à leur pouvoir et une force armée plus fiable que les armées privées des barons. Et le fait que l'intérieur du pays est maintenant approprié pousse nécessairement le mouvement vers les zones externes vides ou à peine peuplées. Ne font exception à ce dispositif que les Slaves du sud : Serbes, Croates, Slovènes, Bulgares et "grecs" (tous ceux qui sont de religion orthodoxe), que l'avance ottomane fait fuir en grand nombre vers la Hongrie dès le XIVe siècle.

Barons et noblesse moyenne

Si les Anjou parviennent à écraser la puissance des barons, ils ne réussissent dans cette lutte qu'en ouvrant la voie devant une nouvelle génération de grandes familles qui les ont soutenus. C'est alors que monte l'étoile des Garai, Kanizsai, Bàthori.. Ces barons peuplent le Conseil royal et l'essentiel des forces militaire est formé de leurs armées privées, les *baneria* que les grands, laïcs ou ecclésiastiques commandent sous leurs bannières. Les barons se groupent dans des ligues, qui se font et défont selon les intérêts; sous le règne de Sigismond de Luxembourg, ils détiennent tous les postes importants de l'Etat. En l40l, ils emprisonnent même le roi, qui doit lier son sort au groupe le plus puissant en épousant Barbara Cilli.

Pour se défendre, la noblesse transforme l'ancien comitat en un véritable bastion de son pouvoir régional. Contrairement aux grands seigneurs qui ont les moyens d'alléger les charges des paysans, le comitat nobiliaire



Epidémies de peste en Hongrie entre 1340 et 1520.

s'oppose au maintien du libre déplacement ou à la diminution des redevances. Or l'arme la plus efficace des paysans c'est la fuite vers des seigneurs moins voraces. Ainsi durant les 6-7 décennies qui suivent l'invasion mongole, et aussi en raison des épidémies périodiques, certaines régions dépeuplées aspirent littéralement ceux qui nuitamment quittent par villages entiers leurs demeures et leurs seigneurs, en emportant avec eux leurs animaux et leurs meubles.

A la faveur de ces pratiques, la condition des *serfs héréditaires* évolue vers l'état de paysans (*jobbagiones* ou *jobbàgy*) libres. Au XVe siècle, il n'y a plus en Hongrie de paysans "attachés à la glèbe", bien que Màtyàs Hunyadi soit contraint de prendre des mesures aggravantes afin de ne pas perdre le soutien de la noblesse. Sous les Jagellon, l'influence du "parti nobiliaire" à la Diète se traduit par une série de lois limitant le libre déplacement des paysans. Afin d'empêcher que certains seigneurs ne détournent la main d'oeuvre de leurs congénaires, Louis d'Anjou (dit le Grand) avait déjà rendu obligatoire (I35I) pour tous d'exiger du paysan le neuvième de ses récoltes (*nona*). C'est à cette époque que se généralise également la redevance en argent (*terragium* ou *census*) et que deviennent permanents, outre la dîme, l'impôt dû au Trésor et la contribution de guerre. Si la corvée reste stable, I5-20 jours par an (en raison du faible développement de la réserve seigneuriale), on exige de plus en plus un loyer pour l'usage des communaux et on limite le droit de chasse et de pêche pour le paysan.

Les villes qui se développent assez rapidement connaissent des tensions elles aussi entre "patriciens" et "plébéiens" notamment, l'enjeu étant comme un peu partout en Europe la participation au pouvoir communal.

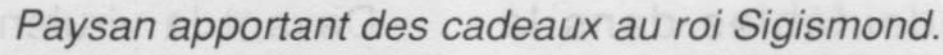
Les tensions sociales

Tous ces mécontentements expliquent certainement le grand succès des hussites tchèques, dont les enseignements sont diffusés en Hongrie par les étudiants fréquentant l'université de Prague. L'ambiance est particulièrement chaude dans le Sud et en Transylvanie, où l'Eglise catholique cherche à imposer la dîme par la conversion forcée des orthodoxes. Si en Hongrie méridionale l'Inquisition détruit la fermentation sociale et religieuse, en Transylvanie, il se produit une formidable révolte en I437.

En voici les causes directes : pour couvrir les dépenses de son élection impériale, Sigismond inonda la Hongrie en I433 avec de la mauvaise monnaie. Aussi, l'évêque de Transylvanie, György Lépes, se garda-t-il de demander la dîme pendant 3 ans... pour l'exiger ensuite rétroactivement quand la teneur des pièces en bon métal devint meilleure. Les paysans refusèrent le paiement des arrérages et l'évêque les excommunia, comme venaient de le faire ses collègues de Györ, d'Eger et d'Eperjes. La révolte éclata au printemps de I437 aux environs de Déva et s'étendit sur une bonne partie de la Hongrie orientale, dans le Nyirség notamment. En Transylvanie, ce fut un hobereau, Antal Nagy de Buda qui se mit à la tête des révoltés. Ils furent soutenus par les artisans de Kolozsvàr qui leur fabriquèrent des armes. Le peuple assemblé se retrancha sur le mont Bàbolna près du village d'Alparét et envoya ses députés auprès du voïvode Làszlo Csàki. Celui-ci les fit décapiter.

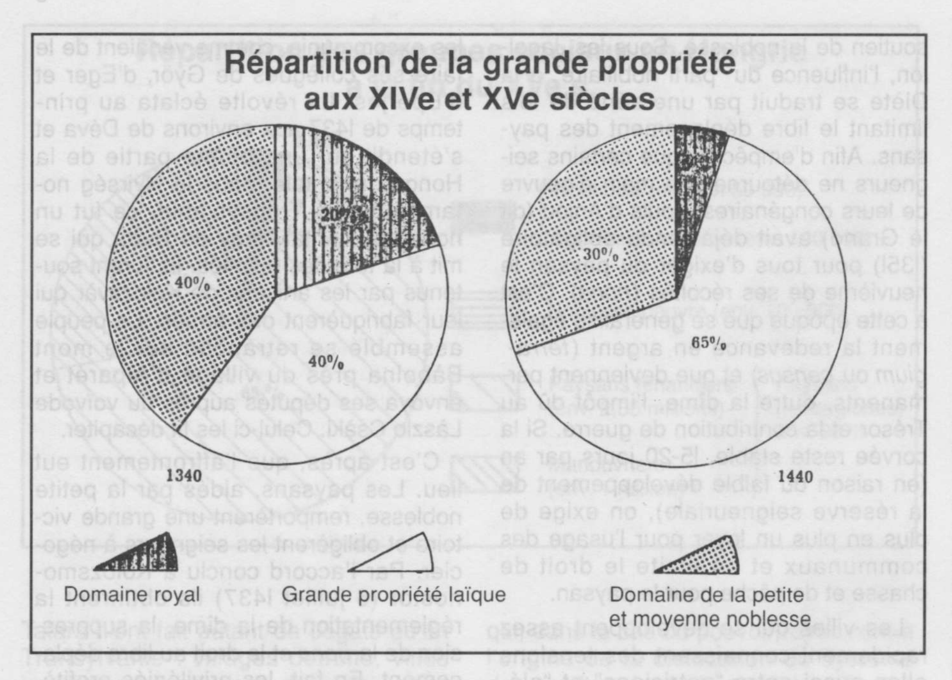
C'est après, que l'affrontement eut lieu. Les paysans, aidés par la petite noblesse, remportèrent une grande victoire et obligèrent les seigneurs à négocier. Par l'accord conclu à Kolozsmonostor (6 juillet I437) ils obtinrent la réglementation de la dîme, la suppression de la *nona* et le droit au libre déplacement. En fait, les privilégiés profitèrent de la pose pour s'organiser : à Kàpolna, les nobles hongrois, les *primores* sicules et les *patriciens* saxons conclurent l'union des "trois nations" et réunirent une armée imposante qui écrasa les paysans en décembre. Nagy de Buda fut tué au combat, les autres chefs furent exécutés et Kolozsvàr fut privée de son statut de ville royale libre pour avoir soutenu les révoltés.

La convocation annuelle d'une assemblée paysanne, parmi les revendications, avait montré clairement que les paysans voulaient constituer eux aussi un Ordre, à la manière de la noblesse et des autres privilégiés.



Paysan apportant des cadeaux au roi Sigismond.





En effet, depuis la Bulle d'Or de l222 la noblesse avait fait de gros progrès dans sa lutte pour le partage du pouvoir, et ce combat se confondit avec la naissance des Ordres : prélats, barons, noblesse et députés des villes royales composent la Diète qui se réunit régulièrement depuis l440. L'assemblée légifère, vote les impôts, élit le Palatin, les gardiens de la couronne, le roi...En raison du changement rapide des dynasties depuis l30l (Anjou, Luxembourg, Hunyadi, Jagellon) l'élection royale finit en effet par remplacer le principe de la succession qui était en vigueur sous les Arpàd (par primogéniture des garçons autant que des filles).

Mais l'élection des rois implique des conséquences redoutables dans la mesure où elle devient l'enjeu de marchandages et d'affrontements. A Sigismond les barons avaient déjà imposé leurs conditions. La question devient encore plus complexe et les querelles plus âpres à la fin du XVe siècle, au moment même où la conquête turque fait peser sur le pays une menace mortelle. Parmi tous les prétendants qui sont en présence après la mort de Mathias en l490 (sa veuve, la reine Béatrice; Jànos Corvin, son fils naturel; Maximilien d'Habsbourg, roi des Romains; Vladislav, roi de Bohême et un autre Jagellon, Jean-Albert, prince polonais), la Diète choisit le plus faible, Vladislav II, auquel elle peut imposer aussitôt de sévères conditions. L'héritage politique de Mathias étant vite dilapidé la noblesse renforce singulièrement son pouvoir local (institution par exemple de décrets et impôts dans le cadre des comitats) et se regroupe autour du baron le plus puissant, Jànos Szapolyai, voïvode de Transylvanie. Face à ce "parti nobiliaire", le "parti de la Cour" a pour animateur l'ancien secrétaire du Roi, l'évêque Tamàs Bakocz devenu Grand-Chancelier puis archevêque d'Esztergom : après avoir trouvé le moyen d'anéantir l'Armée Noire de Mathias, il livre l'Etat aux barons.

Devant la virulence et les pressions du parti nobiliaire (dont le porte-parole à la Diète est Istvàn Werböczi, un juriste très doué mais sans scrupule) le roi Vladislav, parfaitement incapable, cherche appui auprès des Habsbourg, ce qui ne fait qu'envenimer la germanophobie de la noblesse. En l505, celle-ci exige l'abdication du roi et l'élection de Szapolyai. Sur la demande des barons, Maximilien menace alors de déclarer la guerre. Le parti nobiliaire recule mais n'abandonne pas pour autant sa détermination de mettre sur le trône un roi "national".

En même temps, les Fugger mettent la main sur les mines de Hongrie et contribuent largement à financer l'expansion des Habsbourg alors que le déclin des villes hongroises s'accélère et que la condition paysanne se détériore. Plus que jamais noblesse moyenne et grands seigneurs s'affrontent autour du libre déplacement des paysans. Les deux partis se retrouvent en revanche en alliés pour noyer dans le sang la grande révolte paysanne de l5l4 qui est assurément le fait le plus dramatique peu avant la défaite de l'armée féodale hongroise à Mohàcs en l526.

Julien PAPP

Bibliographie

Z.Acs, *Nemzetiségek a történelmi Magyarországon* (Nationalités dans la Hongrie historique), Ed.Kossuth, Budapest, l986.

A.Csizmadia, *Magyar àllam -és jogtörténet I.*(Histoire d'Etat et de droit hongrois), Ed.scolaire, l964.

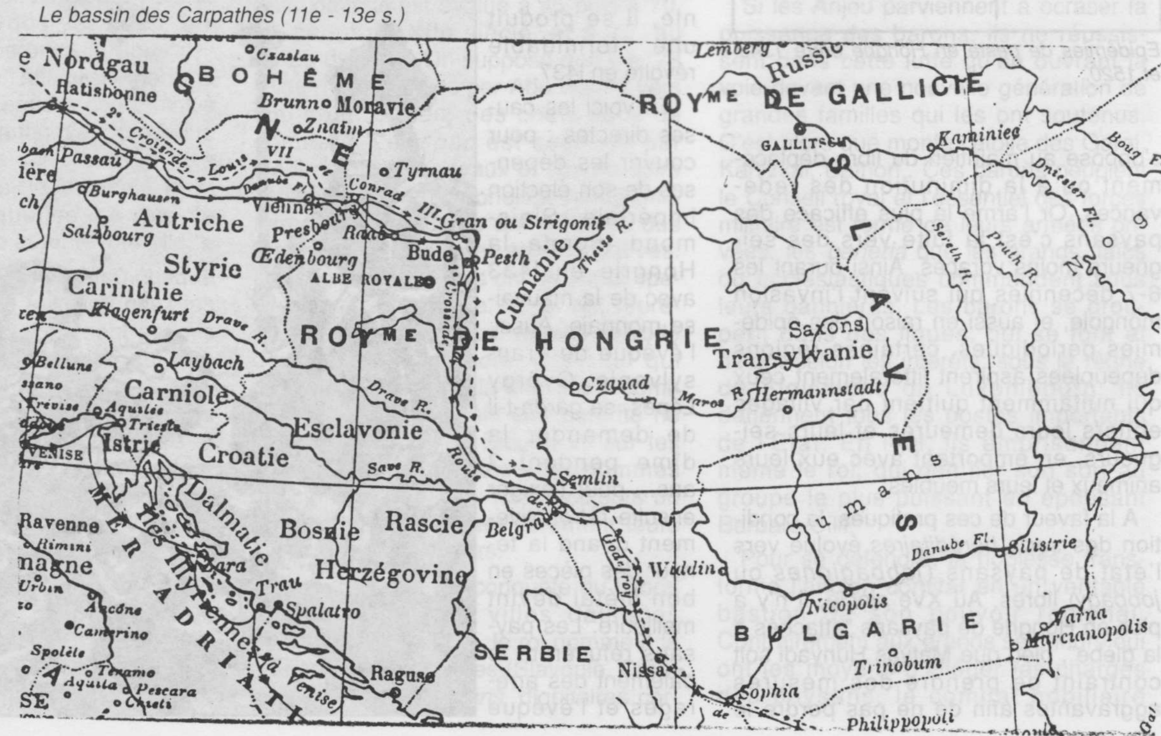
F.Glatz, *Magyarok a Kàrpàt-medencében* (Hongrois dans le bassin des Carpathes), Ed.Pallas, l988.

Gy.György, *A Magyarok elödeiröl és a honfoglalàsrol* (Des ancêtres des Hongrois et de la Conquête), Ed.La Pensée, l975.

E.Pamlényi, *Histoire de la Hongrie des origines à nos jours,* Ed.Horvath, Roanne - Corvina, Budapest, l974.

Történelmi Atlasz (Atlas historique), Ed.Cartographique, l969.

Le bassin des Carpathes (11e - 13e s.)



UNE RÉVOLTE AU BAGNE



St-Martin Il-de-Ré. Départ des forçats pour la Guyanne (vers 1900).

Le récent ouvrage de Michel Pierre, *Le Dernier Exil, histoire des bagnes et des forçats* (Découvertes Gallimard, 1989) est une compilation large, et largement illustrée, de la mince littérature existant sur les bagnes français. On peut s'étonner de la désorganisation et de l'approximation de la bibliographie (ordre, dates et lieux d'édition fantaisistes, absence de quelques «classiques») et de la chronologie. C'est notamment à partir d'avril 1887, et non de 1888, que les transportés reprennent le chemin de Cayenne, partant de Toulon avant de s'embarquer à Saint-Martin-de-Ré.

Hommage soit rendu à Albert Londres pour avoir dénoncé l'infamie de la Guyane. Mais on oublie trop souvent, même en une année de commémorations, Joseph Reinach et la Ligue des droits de l'homme. Dans le cadre de la campagne en faveur de Dreyfus, ils prirent la défense de cinq anarchistes condamnés injustement à leurs yeux: des «condamnés de droits commun, qui sont, en réalité, des condamnés politiques; qui ont été frappés par la justice, non pour des faits précis, mais en raison de leurs opinions; qui sont au bagne et n'y devraient pas être» *(Rapport sur les cas de cinq détenus des Iles du Salut (île Royale) ;* présenté au Comité de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen par M. Joseph Reinach et adopté à l'unanimité par le Comité ; Paris: P.-V. Stock, éditeur, 1899). On attirait ainsi pour une des premières fois l'attention sur la «guillotine sèche».

Dans son ouvrage précédent (*La terre de la grande punition ;* Ramsay, 1982, rééd. 1988), Michel Pierre faisait allusion à la révolte des anarchistes de l'île Saint-Joseph, en 1894, un des rares mouvements de protestation collective dans l'histoire des bagnes de Guyane, qui eut alors un large écho dans la presse. Mais il ne cite pas les riches documents qui existent aux Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence (sous-série Colonies H). Leur consultation n'est pas aisée: les dossiers des condamnés ne peuvent être mis à disposition que 120 à 150 ans après la naissance de ces derniers... La pratique des archivistes est heureusement quelque peu plus généreuse.

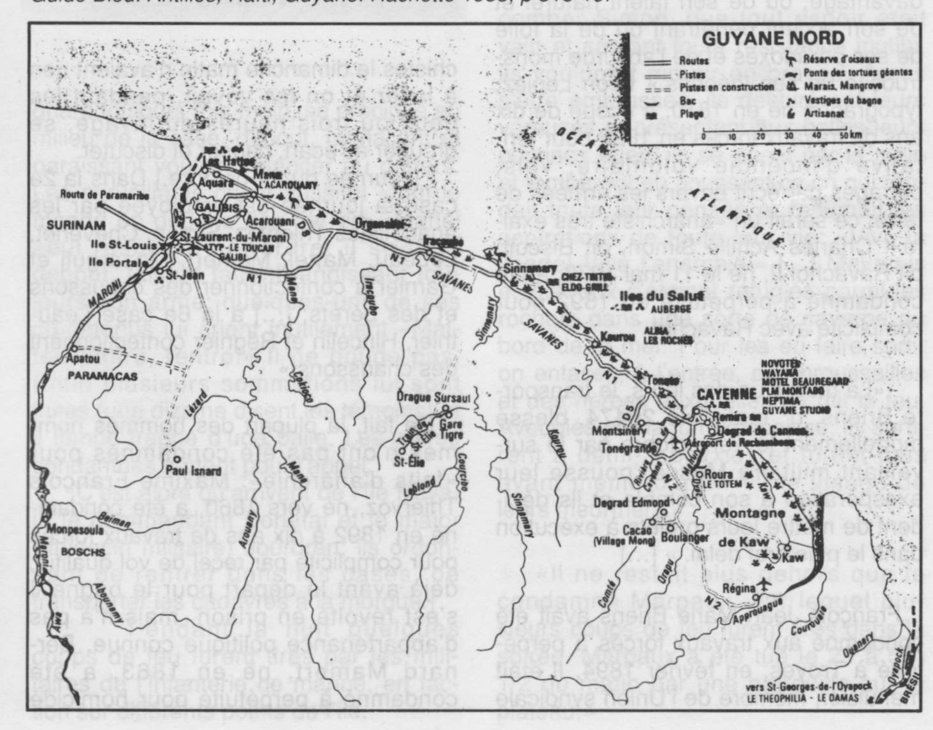
Depuis novembre 1892, les convois de Guyane débarquèrent aux Iles du Salut plusieurs anarchistes jugés particulièrement dangereux: si le climat des Iles est moins mortel que celui du continent, on ne s'en échappe pas. En octobre 1894 éclata à l'île Saint-Joseph une brève révolte, qui fit quatre morts parmi les gardiens et douze parmi les forçats.

Aucun témoin direct n'a raconté ces événements; Auguste Liard-Courtois, qui les relate dans ses *Souvenirs du bagne,* est arrivé aux îles juste après ; Clément Duval, le premier anarchiste à être envoyé en Guyane, par le premier convoi de 1887, était à l'Ile Royale voisine. Mais les Archives d'Aix-en-Provence contiennent un gros dossier intitulé **Révolte des anarchistes**. Il y aurait là de quoi faire une belle recherche.

Voici le rapport établi par M. Bouchet, commandant des Iles du Salut, au directeur de l'administration pénitentiaire, en date du 20 novembre 1894. Je l'entrecoupe de quelques compléments et notes biographiques sur les principaux acteurs, tirées notamment des registres personnels du bagne.

«Il y a quelques mois les anarchistes ont tenté un coup d'essai pour juger du nombre de ceux qui, bien que

Guide Bleu. Antilles, Haïti, Guyane. Hachette 1983, p 318-19.



n'étant pas des leurs, les suivraient. Le 2 juillet dernier, 75 condamnés de l'île Saint-Joseph ont refusé de sortir des cases pour se rendre aux chantiers; ils étaient plus nombreux, car un certain nombre, plus prudents, s'étaient fait inscrire sur le cahier des malades. Là ils s'étaient comptés, ils connaissaient leur force. [...] Le surlendemain, on trouve dans un jardin une bouteille contenant un billet à l'adresse du surveillant militaire de 1ère classe Raymondeau, chef de camp; on y lit: «Nous avons appris que Paridaën qui a refusé le travail est mis en cellule et qu'on menace de lui supprimer ses vivres. Un de ces jours nous allons vous prouver que nous saurons défendre nos droits et nous faire justice nous-mêmes, car nous sommes des hommes... Vive l'anarchie!» Ce billet avait été dicté par Girier, écrit par Lepiez et déposé par Simon.» [...]

Joseph Paridaën, né en 1873, vendeur de journaux anarchistes, a été condamné à dix ans de travaux forcés en 1892. Après plusieurs condamnations par le Tribunal maritime spécial de Cayenne, pour refus de travail, il parviendra à s'évader en 1904. Anthelme Girier-Lorion, né en 1869, avait été envoyé pour dix ans au bagne en décembre 1890, pour propagande anarchiste, usurpation de patronyme, résistance à agent. «Vingt-deux ou vingt-trois ans, des cheveux châtains, de grands yeux éclairant un visage aux traits réguliers, une attitude froide, hautaine et réfléchie, l'air d'un jeune snob égaré dans un milieu vulgaire, voilà en quelques traits la silhouette de Girier» telle que la décrit Paul Mimande, qui visita le bagne ces années-là. «Positivement, ce garçon possède à un rare degré le don de la parole; en l'écoutant, je ne savais ce que je devais admirer davantage, ou de son talent naturel et de son accent pénétrant ou de la folie de ses paradoxes et de l'absurde monstruosité de ses théories.» Léon Lepiez, typographe né en 1870, a écopé de dix ans de travaux forcés en 1892 pour tentative d'incendie volontaire, vols, outrages par écrit envers les armées de terre; ce serait un «anarchiste très exalté». Charles Achille Simon, dit Biscuit, dit Ravachol II, né le 11 mai 1873, a été condamné à perpétuité en 1892 pour complicité avec Ravachol.

«La mort d'un des leurs, le transporté Briens, n° matricule 26474, blessé mortellement le 1er octobre par le surveillant militaire Mosca, pousse leur exaspération à son comble et ils décident de mettre leurs projets à exécution dans le plus bref délai. » [...]

François Jean Marie Briens avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité à Troyes, en février 1894. Il était menuisier, membre de l'Union syndicale de l'ameublement qui publiait à Paris, depuis 1890, *Le Pot à Colle.* Lucien Guérineau parle de lui dans ses souvenirs (*Le Combat syndicaliste,* n° 223, 27 août 1937): «Nos vendeurs ne prélevaient aucun bénéfice et apportaient intégralement le produit de leur recette. Je note en passant le souvenir de François Briens, fusillé quelques années plus tard dans une révolte à la Guyane; un soir en nous donnant sa recette qui était très forte, il s'excusait d'en avoir pris quelques sous pour boire une chopine. Ce bon et probe François ne vivait que pour propager nos convictions libertaires.»

«Depuis longtemps Girier, qui a toujours été l'âme du complot, se faisait remettre le vendredi et le samedi de chaque semaine le linge des autres anarchistes et le faisait blanchir au jardin par le condamné qui lui avait été adjoint. De cette manière, les anarchistes le dimanche matin n'avaient rien à laver et on les voyait, pendant les deux ou trois heures du lavage, se grouper à l'écart, causer et discuter.

Le Petit Journal
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes
LUNDI 10 SEPTEMBRE 1894

Les anarchistes relégués
UNE RÉVOLTE À BORD

[Journée du 21 octobre.] Dans la 2e case la journée est employée par les anarchistes Thiervoz, Simon, Chevenet, Lebeau, Mattei, Mamert, Mazarguil et Garnier à confectionner des chaussons et des bérets; [...] à la 6e case Léauthier, Hincelin et Régnier confectionnent des chaussons.»

De fait, la plupart des hommes nommés n'ont pas été condamnés pour «faits d'anarchie». Maxime François Thiervoz, né vers 1860, a été condamné en 1892 à dix ans de travaux forcés pour complicité par recel de vol qualifié; déjà avant le départ pour le bagne il s'est révolté en prison, mais n'a pas d'appartenance politique connue. Bernard Mamert, né en 1863, a été condamné à perpétuité pour homicide volontaire; le registre le considère comme un «malfaiteur des plus dangereux. A simulé la folie. Sans moyens d'existence». Louis Lebeau, né en 1868, a été condamné en 1893 à 8 ans de travaux forcés pour vol; soldat, il a eu plusieurs condamnations antérieures, est classé comme «libertin et débauché». Julien Mazarguil, qui a le même âge, est aussi militaire, en Algérie; il a été condamné à mort pour outrages, voies de fait et rébellion, c'est un homme «rebelle à toute discipline». Enfin Garnier est lui aussi un condamné militaire, et selon son numéro matricule il est au bagne depuis dix ans au moins.

Quant aux anarchistes, outre Simon: Benoît Chevenet avait participé avec Ravachol à un vol de dynamite; il a été condamné à 12 ans de travaux forcés en juillet 1892. Léon Jules Léauthier, né à Manosque le 5 janvier 1874, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir frappé d'un tranchet le premier bourgeois venu. Auguste Emmanuel Hincelin, né vers 1870, a subi une douzaine de condamnations pour vol, vagabondage, outrage à magistrat, avant d'être envoyé pour huit ans au bagne en 1893.

«Habituellement le service était pris par un seul surveillant; le surveillant-chef Billet prend sur lui de le faire doubler et, à 8 heures, les surveillants Cretallaz et Mosca commencent le contre-appel. Les 1e, 3e, 4e, 5e cases, les prisons et les 6e et 7e cases sont vues successivement. Lorsque la ronde s'approche de la 2e case, les anarchistes massés contre la porte s'accroupissent pour se dissimuler; ils craignaient d'être aperçus par les fenêtres. M. Cretallaz qui a les clefs ouvre la serrure et se retire un peu en arrière; le condamné Boubou 25657, contremaître, tire le verrou. A ce moment la porte est violemment tirée de l'intérieur et les anarchistes se précipitent dehors; Garnier et Marpaux se jettent sur Boubou qui les terrasse et frappe Marpaux d'un violent coup de bâton à la tête. Garnier cherche à enlever le fanal dont le contremaître est porteur; le fanal est brisé. Boubou crie à M. Cretallaz qui se trouve à 1 m 50 environ: «éloignez-vous!» Mais déjà Thiervoz, Simon et un troisième, armées de poignards, se sont élancés sur le surveillant qui après avoir crié «Halte-là!» fait feu. Cette première balle tue le condamné Garnier. M. Cretallaz brûle encore trois cartouches et il tombe percé de coups. On l'entend crier avant de mourir: «Assez! Assez!» La voix de Simon répond avec un accent de sauvagerie: «Non! Non!» – Simon qui s'est emparé des clefs court ouvrir la porte de la 6e case dans laquelle il crie: «Allons, qu'est-ce que vous foutez là? Vite, tout le monde dehors!» Les condamnés Richard 23205; Gailland 25707; Hincelin 25722; Lavaivre 25278;

Boasi 26069; Marpaux 26564; Léauthier 26548; Lepiez 25741; Meyrueis 26183; Soudet 25348; Bérard 23612; Régnier 26587 obéissent à cet appel. Richard excite toute la case en criant: «allons! allons! Les amis, allons-y, ne nous laissons pas assassiner!»

Pendant ce temps le surveillant militaire Mosca se trouve entre la 7e case et la 8e case, est assailli de son côté, bat en retraite en faisant feu sur ses agresseurs. Acculé contre le mur de soutènement, il est saisi à la gorge par Thiervoz et jeté à terre par Mamert qui lui a saisi les deux jambes; en tombant la face contre le sol, il tire une dernière balle qui effleure la tête de Thiervoz et il est bardé de coups de poignard par Mamert, qui lui a appuyé le coude droit sur le dos, et par d'autres dont je n'ai pu avoir les noms; son cadavre est jeté dans le ravin.

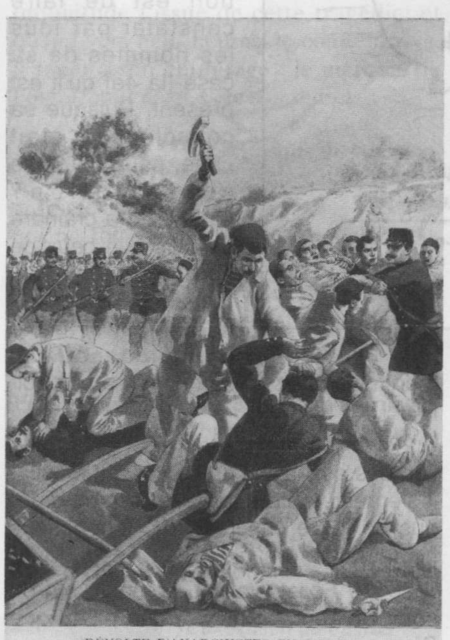
Aussitôt le double assassinat commis, Mamert regagne précipitamment son hamac et il cherche à jeter par la fenêtre le poignard qu'il a à la main; un de ces co-détenus, le condamné Huys, s'y oppose; il jette alors cette arme dans la baille à déjections.

[Les autres rentrent aussi.] Mattei qui est blessé au bras gauche brandit un poignard et s'étend sur le hamac du condamné Boasi, en fuite. [...] Les différentes phases de ce lugubre événement se passaient presque simultanément. Simon apercevant Mamert se cacher dans sa case pour se soustraire au châtiment, se précipite à la porte de cette case (la 2e), la ferme en disant d'une voix très forte «que personne ne rentre», puis il se jette contre la grille de la 8e case et appelle le condamné Foret 26120. Simon, qui paraît être celui des révoltés qui a déployé la plus grande énergie, avait les mains ensanglantées; les barreaux de la grille qu'il avait saisis sont restés tachés de sang. Foret s'était levé à la hâte et après avoir échangé rapidement quelques paroles il avait pris au pied de son hamac un objet qu'il avait passé à Simon. En recevant cet objet Simon dit: «C'est ça que tu me passes» et essaie de forcer la serrure. Il n'a pas le temps d'achever; il entend du bruit et prend la fuite.

C'était le surveillant Dard qui arrivait. Ce sous-officier a fait preuve d'une rare énergie.» [Il fait fermer les portes, fait feu, etc.]

Federico Boasi, né en 1862 à Gênes, marchand d'articles de pêche, était considéré comme «individu très dangereux, à surveiller»; il a été envoyé pour 7 ans au bagne en 1893. Edmond Aubin Marpaux, né en 1866, membre actif de la Ligue des Anti-patriotes, a été condamné à perpétuité en 1894 pour avoir blessé un agent – tout comme Clément Duval en 1886: d'ailleurs, arrêté, Marpaux prétendra se nommer Duval. Henri-Pierre Meyrueis, né en 1865, a été condamné à perpétuité en 1893 pour assassinat; c'est un «anarchiste des plus violents». Victor Jean Baptiste Foret, ouvrier boulanger né en 1870, a vu sa condamnation à mort de 1893 commuée en perpétuité.

«Il ne s'était pas écoulé dix minutes depuis le commencement de la révolte et les rues du camp étaient désertes. Le silence le plus complet régnait dans les cases et aux prisons. [On appelle des renforts.] En attendant l'arrivée du commandant [Billet] crut devoir procéder à l'appel pour connaître les noms des fugitifs. Il fit ouvrir la porte de la 6e case et donner l'ordre aux condamnés qui s'y trouvaient de sortir. Aussitôt la porte ouverte, le condamné Mattei, son poignard toujours à la main, se précipite au milieu de la case, debout, menaçant et paraissant vouloir s'élancer au dehors. Les surveillants crient aussitôt «tout le monde en dedans des barres». Mattei seul résiste à cet ordre; il se tient debout, faisant face, brandissant toujours son arme; quelques-uns de ses co-détenus lui crient inutilement «Mattei, rentre, rentre!» Il ne bouge pas. Enfin plusieurs sommations lui sont faites (une dizaine disent les témoins) et il tombe frappé d'une balle. Les autres condamnés sortent pour l'appel.


RÉVOLTE D'ANARCHISTES EN GUYANE

[C'est alors qu'arrivent de l'île Royale le commandant Bonafai et le major (médecin militaire) Jourdran; ils ordonnent de rentrer dans les cases, de transporter les cadavres à la morgue.]

Pendant la nuit quelques coups de feu furent tirés par les militaires de l'Infanterie de marine, en faction sur différents points de l'île.

Le 22 au matin (au petit jour), le condamné Boasi, après avoir été sommé de se rendre, est tué, derrière les prisons, par une sentinelle; il paraissait venir du plateau et chercher à rentrer dans une case sans être aperçu.

Vers 6 heures, le surveillant chef Billet fait procéder à un appel général et à une fouille minutieuse. Chaque condamné devait avoir les bras en l'air: les revolvers des deux surveillants tués avaient disparu et on pouvait craindre une nouvelle surprise. Le condamné Pigache, ne voulant pas prendre la position prescrite, malgré les sommations qui lui sont faites, est tué sur les rangs par un soldat.

[L'absence de huit condamnés est constatée.] Sauf Marpaux, tous étaient tués dans la matinée: Chevenet, dans les roches du plateau; Simon et Meyrueis sur un arbre (plateau); Thiervoz, dans une des carrières du plateau; Léauthier, Lebeau et Mazarguil au milieu des roches bordant la côte est de l'île (ces trois derniers sont tombés en criant «vive l'anarchie!»).

Liard-Courtois relate ainsi cet épisode: «La battue était commencée depuis une heure quand les soldats aperçurent Simon dit Biscuit qui s'était juché jusqu'au faîte d'un cocotier.

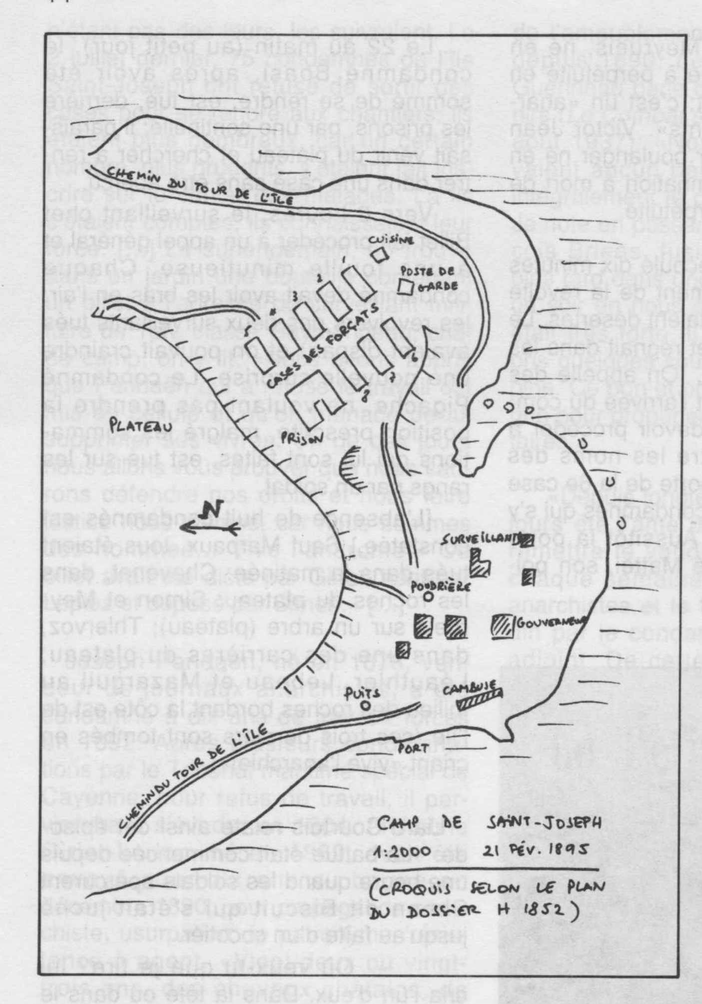
– Où veux-tu que je tire? lui cria l'un d'eux. Dans la tête ou dans le c...?

– Vive l'anarchie! répondit simplement Biscuit.

Et le corps de cet enfant de vingt ans s'abattit sur le sol. Ils s'étaient mis quatre pour le tirer.

Léauthier, Lebault et Masservin furent découverts quelques instants après. Prévenus par le bruit de la fusillade, sous laquelle venait de succomber Simon, que tout espoir était vain et sentant toute résistance inutile, ils voulurent mourir en braves. Après s'être embrassés, ils déchirèrent leurs vareuses et présentant aux balles leurs poitrines nues, ils se prient par la main et tombèrent en poussant ce cri qui rendait toute leur pensée et résumait les aspirations de toute leur vie: «Vive la liberté! Vive l'anarchie!» [...] Meyrueis et Kervaux s'étaient réfugiés parmi les rochers dans une sorte de caverne au bord de la mer. Pour les en faire sortir on entassa, à l'entrée, des broussailles et des herbes auxquelles on mit le feu. Aveuglés par la fumée épaisse, ils sortirent à demi-asphyxiés et furent tués avant même d'avoir vu le visage de leurs meurtriers.»

«Il ne restait plus dehors que le condamné Marpaux, sur lequel plusieurs coups de feu furent tirés dans la soirée. Marpaux a été tué le 23 à 5 h 1/2 du matin par une patrouille sur le plateau.»



Parmi les morts, cinq sont des anarchistes déclarés. Simon a été tué de cinq balles au moins, selon le rapport d'autopsie du major Edmond Jourdran. Chevenet est mort d'une balle tirée à bout portant dans la nuque. Quant à Mattei, son corps est «absolument criblé de balles»

«Douze des principaux émeutiers ont payé de leur vie le crime affreux du 21 octobre. Mais il reste encore des coupables, pour lesquels le tribunal maritime spécial doit être inexorable. Ce sont les condamnés:

24636 **Girier**. J'ai exposé plus haut le rôle joué par ce triste personnage. Il a été l'âme du complot, il sera toujours, au bagne, l'âme des complots. C'est la tête qui dirige, mais qui dirige avec lâcheté, faisant engager l'action par les brutes qu'il sait entraîner et sachant se dérober si la situation devient désavantageuse. De plus il sait se ménager une porte de sortie. Que fait-il au sujet de la révolte?

Deux jours avant il entortille (c'est l'expression dont il se sert) Dingo (c'est ainsi qu'il appelle M. Bonafai) et pour bien lui prouver que les complots anarchistes sont loin de sa pensée il lui écrit une longue lettre dans laquelle, après avoir établi qu'il a toujours été victime d'infâmes calomnies, il propose la création d'une «culture modèle» dont il serait le gérant. [...] Le 20, le commandant lui accorde le long entretien demandé. Girier a dû le convaincre car en se retrouvant au milieu de ses amis il se moque de la naïveté de M. Bonafai. Le 21, après avoir dirigé les délibérations du matin, on le voit toute la journée énervé et allant à la 2e et à la 6e case causer à voix basse avec les anarchistes. Le soir au moment de la révolte il est dehors; il rentre aux premiers coups de feu et sa première préoccupation est de faire constater par tous les hommes de sa case [la 4e] qu'il est présent. Puisque sa conscience était nette, pourquoi cette constatation? Qu'avait-il à craindre de plus que ceux de ses co-détenus qui n'avaient pas quitté leurs places? Cette inquiétude qui se manifeste chez lui démontre sa culpabilité. [...]

26168 **Mamert** – est tout au moins l'un des assassins du surveillant Mosca, il s'en est vanté auprès de ses co-détenus de la 2e case[...] ses dénégations ne sauraient prévaloir.

26120 **Foret** était du complot, n'a pu sortir de sa case (la 8e) que parce que Simon n'a pas réussi à ouvrir la porte. [...]

25733 **Laurent** était mêlé à la lutte et a enlevé le bâton du condamné Bergero, contremaître, en outre sa vareuse était tachée de sang.

23205 **Richard** est sorti de la case en excitant ses co-détenus à la révolte et est rentré ensuite porteur d'un couteau qu'il a jeté par la fenêtre.

25722 **Hincelin,** 26587 **Régnier** ont confectionné des chaussures dans la journée du 21 octobre et sont sortis le soir, à l'appel de Simon, pour prendre part à la lutte.

25707 **Gailland**, 25278 **Lavaivre**, 25741 **Lepiez**, 25348 **Soudet**, 23612 **Bérard** sont sortis à l'appel de Simon pour prendre part à la lutte.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien demander à M. le chef de la colonie de traduire ces individus devant le Tribunal maritime spécial.

Quant aux condamnés 23044 **Flamens** et 22954 **Bonacorsi** que M. Bonafai avait cru devoir faire mettre en prévention, je n'ai relevé aucune charge contre eux. Ce sont deux pédérastes qui se trouvaient dehors pour tout autre chose que la révolte. Je proposerais de leur infliger une punition de 60 jours de cellule.»

Il est difficile de savoir pourquoi les autorités pénitentiaires chargent autant Girier-Lorion. «Ce Girier, écrit le gouverneur de la Guyane au ministère des Colonies le 1er décembre, dont la vanité criminelle cherche à usurper au bagne un renom d'intellectualité, d'ailleurs facile au milieu de la masse brutale qui l'environne, a été l'âme de la rébellion qui a coûté la vie aux deux braves et malheureux surveillants Mosca et Cretallaz.» Les dépositions en revanche sont quasiment unanimes à affirmer qu'il n'est pas dans les projets d'évasion, qu'il appelle au calme et non à la révolte. Les seules exceptions semblent volontaires: Catusse, «bourrique» notoire, déclare que Girier est «le chef des anarchistes de Saint-Joseph»; Thiot dit que c'est «un anarchiste qui m'embête toujours avec ses projets de révolte et autres. C'est le président de la bande.»

Au procès de juin 1895 comparaissent huit accusés, sans que l'on sache pourquoi certains ont été inculpés plutôt que d'autres. Lepiez, Foret, Hincelin, Bonacorsi, Bérard et Flamens sont acquittés par le Tribunal maritime spécial, tandis que Girier et Mamert sont condamnés à mort. Mamert meurt en prison le 11 octobre. En février 1896, la peine de Girier est commuée en cinq ans de réclusion cellulaire. Mais on ne survit pas à ce régime; Girier meurt le 16 novembre 1898, avant la publication du rapport Reinach qui prend ardemment sa défense.

Lepiez est mort au bagne en 1907; Foret a été gracié en 1901 et a pu rentrer en France; quant à Hincelin, il était encore en relégation en 1921, date de sa dernière condamnation...

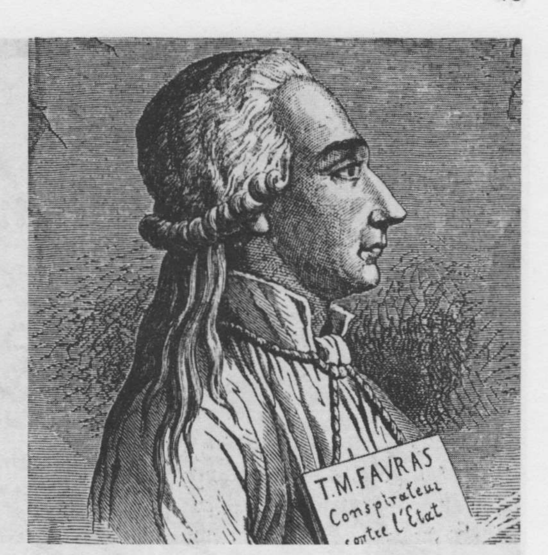
Les archives d'Aix-en-Provence contiennent encore nombre de documents qu'il faudra exploiter peu à peu. Une carte précise de l'île Saint-Joseph a été dressée le 21 février 1895 et figure dans le dossier H 1852. Les dossiers anthropométriques et photographiques sont quant à eux «incommunicables», ce qui est bien regrettable. L'ouvrage de Michel Pierre est riche en illustrations, malheureusement bien moins datées que celles de l'excellent volume de la collection archives Julliard de 1965 (*Cayenne, déportés et bagnards,* présenté par Michel Devèze).

Mais l'essentiel reste la mémoire des bagnards, et surtout la mémoire des révoltes et des résistances.

Marianne Enckell

Une énigme sous la révolution

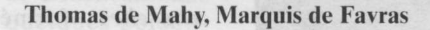
L'AFFAIRE FAVRAS



Le 19 février 1790 à huit heures, le soir, un homme nu-pieds, nu-tête, vêtu d'une chemise blanche par-dessus ses habits descendait les degrés de l'Hôtel de Ville de Paris en compagnie du curé de Saint-Paul. Des milliers de feux illuminaient la place de Grève où l'on avait dressé une potence. Sous une pluie fine et glacée, l'homme se dirigea vers le lieu de son supplice, il monta à l'échelle, s'arrêta, et au milieu du tumulte de la foule protesta de son innocence. Un silence, puis le corps du malheureux se balança dans les spasmes de l'agonie. On aurait entendu un enfant s'écrier : "Allons ! saute, marquis".

Ce jour là, pour la première fois, un noble venait d'être pendu, condamnation réservée jusqu'alors aux gens du peuple.

Quelques nobles, dont le comte de La Châtre assistaient à cette exécution. Au Palais du Luxembourg, on attendait avec inquiétude l'issue de cette tragédie; et quand vers neuf heures, le comte arriva, il rassura son entourage : le marquis de Favras était mort avec son secret.



Thomas de Mahy, Marquis de Favras

Triste victime d'une sombre histoire qui ne fut jamais entièrement élucidée, Thomas de Mahy est né à Blois le 26 mars 1744. Entré à onze ans dans les mousquetaires, il devient capitaine de dragons à dix-sept et capitaine aide-major avant sa vingtième année. En 1772, il épouse à Luxembourg la princesse Caroline d'Anhalt. Il achète alors la charge de premier lieutenant des gardes suisses de Monsieur, frère du roi, lequel, outre son traitement, lui accorde une pension de 1200 livres pour subvenir aux frais d'éducation de son fils. Son alliance, presque royale, l'incite à tenir un rang très au dessus de ses moyens, et, en 1776, il est tenu de donner sa démission.



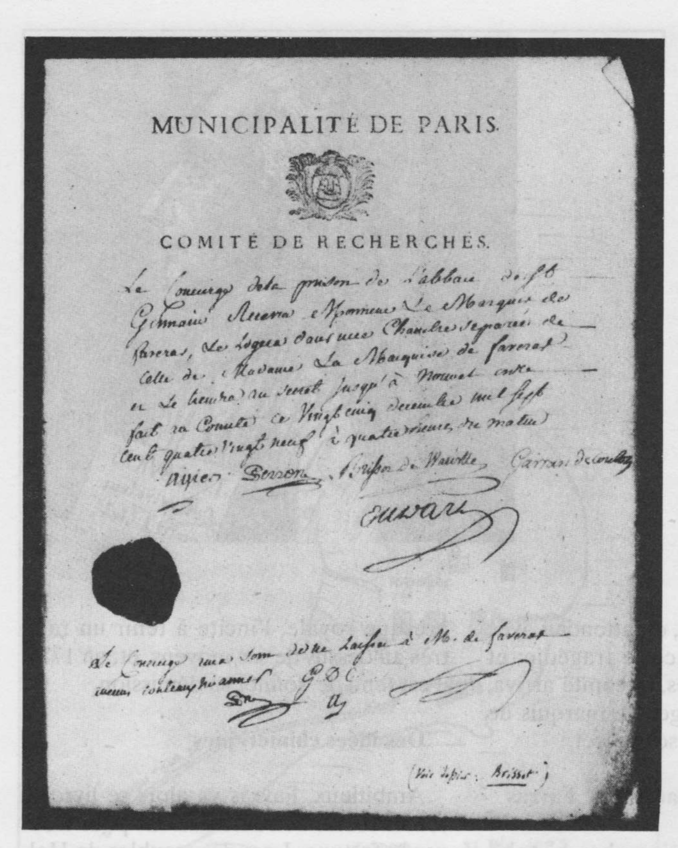

L'exécution de Favras (Gravure de l'époque).

Des idées chimériques

Ambitieux, Favras va alors se livrer à toutes sortes de combinaisons pour trouver la fortune. Lors des troubles de Hollande, en 1785, il projette de lever une légion de six mille hommes pour y faire la guerre; projet qui échoue faute de moyens. Abandonnant l'épée pour la plume, il se lance dans un plan de réforme pour la France : *Le déficit des finances de la France vaincu*, publié à Paris le 30 avril 1789, qu'il présente à Necker et qu'il distribue aux ministres et députés en juillet. Dans son plan, il se flatte d'opérer en trente ans l'extinction de la dette publique sans impôts nouveaux. Il affiche, dès les premiers mots de cet ouvrage ses sentiments royalistes : "Né français, l'éclat du trône m'a toujours paru inséparable du vrai bonheur et de la prospérité des peuples. Son projet sombrera bientôt dans l'indifférence générale.

C'est de Versailles, où il est établi depuis le mois de juin qu'il mène sa remuante activité. Il ne cesse de réclamer des troupes pour sauver la royauté, et son comportement n'est certainement pas étranger aux rumeurs qui circulent et affolent la population de Paris. Lors des journées des 5 et 6 octobre, il se fait fort de disperser par la force les colonnes parisiennes et n'hésite pas à contacter M. de Saint-Priest, ministre de la Guerre pour obtenir des chevaux dans le but d'enlever les canons amenés de Paris par le peuple, et de faire fuir le roi, le cas échéant. Ce à quoi Saint-Priest répond qu'il est inutile d'intervenir puisque Lafayette arrive de Paris avec six mille hommes.

Revenu à Paris avec la cour, il continue à comploter, projetant de recruter une phalange royaliste dont il souhaitait bien sûr être le chef. Il n'est pas douteux


MUNICIPALITÉ DE PARIS.

COMITÉ DE RECHERCHES.

Ordre d'écrou délivré par le comité de recherches de l'Hôtel-de-Ville.

que Favras ne se rend pas compte de la situation, ni des dangers qu'il y a à s'opposer aux changements en cours. Lafayette et Bailly détiennent le pouvoir, et les nobles attendent que la monarchie soit rétablie grâce à ces deux hommes. Quant au peuple, rendu méfiant, il ne sait plus à qui se fier dans cette période charnière au pouvoir incertain.

C'est dans cette ambiance que Favras continue son activité contre-révolutionnaire. Il reçoit de M. de Luxembourg, capitaine des gardes, une somme de cent louis pour surveiller le faubourg Saint-Antoine, foyer d'insurrection. Mais cette fonction n'est pas suffisante pour celui qui se veut le sauveur de la famille royale. Il s'accroche à l'idée de former secrètement une troupe destinée à enlever le roi. C'est ainsi qu'il entre en rapport avec un "raccoleur" (officier recruteur), nommé Tourcaty qu'il avait connu quatre ans plus tôt, au moment de l'affaire de Hollande, lequel le met en contact avec un certain Morel. Il rencontre également un officier des gardes françaises du nom de Marquier à qui il remet un pamphlet vraisemblablement écrit de sa main : *Ouvrez donc les yeux !*, destiné à entraîner les hommes de son corps dans une révolution royaliste.

Le comité des recherches

Il faut rappeler qu'après les événements d'octobre, l'assemblée nationale, inquiète, sur proposition de Lafayette, avait rendu un décret nommé *Loi martiale,* par lequel il était ordonné que, dans le cas de sédition, les municipalités feraient arborer le drapeau rouge. A l'apparition de ce drapeau, tout attroupement devrait cesser ou serait puni comme rébellion à la loi. Ce décret avait d'ailleurs été voté malgré l'opposition d'hommes d'opinions aussi diverses que Robespierre, Buzot, le Duc d'Aiguillon, Mirabeau ou Lameth.

En opposition aux *Droits de l'Homme* récemment adoptés, l'assemblée nationale crée maintenant un *Comité de recherches* formé dans son sein, plus un autre, établi à l'Hôtel-de-Ville. Ces comités ont des attributions de plus en plus importantes et ne tardent pas à exercer une surveillance tracassière auprès de la population. Il règne alors une atmosphère de *complots* on dit même que "la guerre civile est dans les cerveaux". On encourage la délation par des décrets, et même par des récompenses. N'assiste-t-on pas à des remises à l'assemblée de dons patriotiques offerts pour encourager les délateurs ?

L'autorité tutélaire de Lafayette s'affirme de jour en jour, il a maintes fois réprimé toute velléité de revendication populaire, même vis-à-vis de la troupe; c'est ainsi, par exemple, qu'il fait arrêter, le 12 janvier 1790, deux cents soldats de la garde soldée de Paris sur les cinq cents qui manifestaient aux Champs-Elysées pour obtenir un alignement de leur traitement sur celui des gardes françaises. Paradoxalement, Lafayette n'hésite pas à déclarer à la tribune de l'assemblée :" Quand un peuple est opprimé, l'insurrection est le plus saint des devoirs". Entretenir un mouvement révolutionnaire et réprimer les rebelles qui se mettent au travers du chemin qui mène au pouvoir, voilà la volonté du commandant de la garde nationale qui se sait soutenu par nombre de députés.

Morel puis Tourcaty, qui avaient, comme nous l'avons vu, comploté avec Favras, ne tardent pas à informer le *comité des recherches* du complot qui se trame, ne serait-ce que pour recevoir les mille livres de récompense promis. L'espion Joffroy est aussitôt chargé de surveiller les rendez-vous secrets organisés par Morel, et le jeudi 24 décembre, le soir, dans la rue Beaurepaire, Joffroy, accompagné de plusieurs officiers, s'élance sur Favras qui sort de chez M. de la Ferté et l'arrête. On arrête également sa femme qui se trouve à son domicile, et on les enferme tous deux dans la prison de l'Abbaye.

L'emprunt de Monsieur

Le lendemain de l'arrestation de Favras, le placard suivant est affiché sur les murs de la capitale :

"Le Marquis de Favras à été arrêté avec madame son épouse, la nuit du 24 au 25 décembre, pour un plan qu'il avait fait de faire soulever trente mille hommes, pour faire assassiner M. de Lafayette et le maire de la ville, et ensuite de nous couper les vivres. Monsieur, frère du roi, était à la tête.

Signé : Barauz"

On ne connaîtra jamais l'identité de ce Barauz.

Tout porte à croire que ce pamphlet était destiné à compromettre le futur Louis XVIII. D'aucuns prétendent que cette provocation n'avait d'autre but que d'engager Monsieur à repousser publiquement ces insinuations, et le dégager ainsi de tous soupçons dans la suite de cette affaire, d'autant qué des écrits "pseudonymes" l'avaient déjà mis en cause dans les journaux. C'est effectivement ce que fait le prince en se rendant le jour même à l'Hôtel-de-Ville pour se justifier devant les représentants de la Commune.

Reçu avec les plus grands égards, placé à la gauche du maire, Monsieur peut sans crainte lire son discours aux bourgeois de la Commune rassemblés. Cette démarche flatte l'orgueil munici-

Monsieur, comte de Provence, futur Louis XVIII.



pal; comment pourrait-on douter de la parole d'un prince du sang ?

Mirabeau, qui avait pris le parti de Monsieur écrit le même jour au Comte de La Marck: "Le succès du discours a été énorme. Si Monsieur sait suivre cette ligne, il va prendre le plus grand ascendant et être premier ministre par le fait".

Monsieur est-il impliqué dans l'affaire Favras ? Jaurès dans son *Histoire socialiste* écrit :"Il semble bien, à de très sérieux indices, que Monsieur, comte de Provence et frère du roi, n'avait pas ignoré les préparatifs financiers de l'entreprise...".

Le lendemain du retour du roi aux Tuileries, divers plans avaient été échafaudés pour faire sortir la famille royale de Paris. Dès le 15 octobre, Mirabeau avait prévu de les soustraire à l'assemblée et les emmener à Rouen. Le comte de Provence qui visait à prendre la direction des affaires, entre dans le plan. Des contacts sont alors engagés avec Favras qui devient ainsi l'instrument de la *faction du Luxembourg.* Et, fin novembre 1789, celui-ci rencontre des banquiers (par l'intermédiaire de Morel) afin de négocier secrètement un emprunt de deux millions (somme considérable à l'époque), pour le compte de Monsieur. Le comte de Provence ne niera pas le fait, mais soutiendra que cet argent était destiné à payer les dépenses de sa maison et non à financer un éventuel complot.

Il est invraisemblable d'imaginer qu'un des hommes les plus riches de France ait eu besoin de négocier *secrètement* un emprunt par l'entreprise d'un obscur personnage sans crédit qu'il avait connu dix ans auparavant. L'emprunt, laborieusement élaboré, devait d'abord être fait auprès de Pomaret, banquier lyonnais, puis il est confié à un banquier hollandais du nom de Sertorius, représenté sur place par son mandataire, Chomel qu'on prétendra plus tard avoir été un agent occulte du Comité de recherches. Toujours est-il que le premier versement de quarante mille francs devait avoir lieu le 24 décembre au soir, au domicile d'un trésorier de Monsieur, Papillon de la Ferté, rue Bergère. Mais le versement est soi-disant reporté au lendemain : le piège a fonctionné. Joffroy est là. Vers huit heures trente, quand Favras sort, Joffroy le suit jusqu'à la rue Beaurepaire et l'arrête.

Le procès

A cette époque, il n'existait plus à Paris qu'un seul tribunal, le Châtelet. On lui avait confié, depuis les journées d'octobre, la poursuite des crimes de *lèse-nation* avec les mêmes juges qui jugeaient, il y a peu, les crimes de *lèse-majesté.*

Toutes les rumeurs au sujet de l'enlèvement du roi avaient échauffé les esprits et le peuple réclamait un coupable.

Un fermier général, Augeard, secrétaire des commandements de la reine, fut le premier arrêté sur dénonciation et présenté au tribunal. Bien qu'on ait trouvé à son domicile un mémoire contenant un plan d'évasion, il fut relâché.

La prison du Châtelet renfermait un autre prisonnier dont le comportement avait irrité le peuple à l'époque de la prise de la Bastille : le baron de Bézenval. Mais quelques personnages importants avaient pris sa défense, comme le duc de Liancourt ou Necker. Lafayette et Bailly, quant à eux, n'avaient rien à lui reprocher. Il fut donc absous et libéré, "absolution reçue par le peuple avec de grands murmures".

C'est alors que se présente le marquis de Favras, victime toute trouvée, qui ne pouvait compter, apparemment, que sur le soutien de Monsieur, frère du roi.

Les dénonciateurs du marquis, Morel et Tourcaty, confirment au tribunal qu'une armée de douze cents chevaux devait entrer dans Paris, se réunir à d'autres conjurés, puis assassiner Lafayette, Necker et Bailly. Ils devaient ensuite enlever de force le roi pour l'emmener à Péronne où vingt mille hommes venus de toutes les provinces l'auraient protégé. L'accusé aurait de plus prévu cent trente mille hommes armés (Suisses, Allemands et Sardes) qui seraient descendus sur Paris pour dissoudre l'Assemblée nationale...

Pour réaliser ce gigantesque projet, le tribunal ne peut reprocher à Favras que les misérables cent louis qu'on lui avait remis pour surveiller le quartier Saint-Antoine. Bien sûr il y a bien les deux millions empruntés au nom de Monsieur, mais celui-ci a expliqué, comme on l'a vu, que cette somme était destinée aux dépenses de sa maison. Son discours de l'Hôtel-de-Ville se terminait d'ailleurs



Favras traverse le Styx dans la barque de Caron. Une députation d'aristocrates - Desrues (l'empoisonneur), Foulon, Berthier, de Launay, Flaisselle - vient l'accueillir à son arrivée aux enfers. Gravure parue dans le N°19 de "Révolutions de France et de Brabant" de Camille Desmoulins.

par cette phrase :"Ma bouche ne doit plus maintenant s'ouvrir que pour demander la grâce de ceux qui m'ont offensé", manière élégante pour dire "Ceci ne me concerne pas, n'en parlons plus !".

Favras a beau jeu de répondre à ses juges que c'était "le comble de l'absurdité de supposer qu'il eût eu l'idée de changer la face de l'empire, n'ayant pour toute armée que deux recruteurs et pour toute caisse militaire que cent louis". Il s'indigne de plus du fait que ses accusateurs soient également témoins.

Malgré une bande de spectateurs qui réclament sa mort aux cris de *Favras à la lanterne*, Favras se montre calme, ferme et respectueux dans ses réponses. Il ne doute pas que le tribunal l'acquittera, car le 29 janvier au soir, il apprend que Bézenval vient d'être libéré.

La Raison d'Etat

Mais le lendemain, le 30 au matin, le tribunal se réunit pour le juger. Quarante juges sont rangés en cercle au haut de la salle, un dais ombrage la tête du prési-



Favras faisant amende honorable devant le portail de Notre-Dame.

dent, il a derrière lui un Christ et devant lui le portrait du roi. Après plus de cinq heures de délibération, le procureur du roi, Dessandre de Brunville, se lève et conclut à la mort et à l'amende-honorable.

Les juges demandent des éclaircissements pour justifier la condamnation, ils réclament de nouveaux témoins, d'autant que le projet d'assassinat de Bailly et Lafayette n'avait pas été retenu par l'accusation. Les témoins n'apportent rien de nouveau à l'affaire, mais le peuple réclamant justice, Lafayette demande aux juges de se déterminer au plus vite. Subissent-ils des pressions ? C'est probable : on les met en garde sur les réaction du peuple à leur égard en cas d'acquittement. Et quelques jours plus tard, après six heures de débats, l'arrêt de mort est prononcé.

Introduit dans la *salle de la question*, le conseiller Quatremère adresse au condamné ces étranges paroles : "Votre vie est un sacrifice que vous devez à la tranquillité et à la liberté publique. Je n'ai d'autres consolations à vous donner que celles que vous offre la religion; je vous invite à en profiter". Le tribunal avait rendu son verdict pour raison d'Etat !

A trois heures, Favras s'achemine vers son supplice. Dix mille hommes gardent toutes les avenues qui mènent à la place de grêve. Les spectateurs sont juchés jusque sur les toits. Favras, vêtu de l'ignoble chemise est droit sur son tombereau. Il porte sur sa poitrine et derrière ses épaules un écriteau où on lit ces mots : *Conspirateur contre l'Etat.* Arrivé devant l'église Notre-Dame, tenant en main une torche ardente, il lit lui-même l'arrêt qui le condamne. Puis, soudain, il demande à faire des révélations, on le conduit à l'Hôtel-de-Ville où il dicte au greffier un long testament dans lequel il fait son apologie, pardonne à ses juges, répète que ce qu'il a fait, il l'a fait pour son roi, puis évoque *un grand seigneur* (peut-être le comte de Luxembourg) qui lui avait témoigné les plus vives inquiétudes sur la famille royale... Il relit le document, corrige les fautes d'orthographe et celles de ponctuation, puis, pressé par un capitaine de garde nationale que la foule harcèle, il se lève, descend les marches de l'Hôtel-de-Ville et se dirige vers le gibet.

Bouc émissaire

Jugement pour raison d'Etat ? Favras bouc émissaire, mort pour éviter un massacre ? Mort pour sauver un prince du sang ? Mort pour Lafayette ? Mort pour son roi ?

Il est hors de question de prétendre que Favras est innocent. Sans fortune, sans appui, honni par le peuple, cet homme était une proie facile dont Lafayette ne manqua pas de se servir. Quant au roi pour lequel, en vérité, Favras était mort, il venait, le 4 février - est-ce à la faveur des événements - de se mettre volontairement à la tête de la constitution. Comment donc imaginer qu'il pouvait être complice de tels complots ? Et pourtant, il est fort probable que sa femme, Marie-Antoinette, était parfaitement au courant des projets d'évasion : Ne s'en est-on pas vanté lors du fameux banquet des gardes du corps à Versailles ? Est-ce par reconnaissance ou simplement par charité que, selon Mme Campan, "la reine lui ordonna de faire parvenir le lendemain (de l'exécution), par une personne sûre, quelques rouleaux de cinquante louis à Mme Favras, ajoutant qu'elle veillerait toujours sur elle et ses enfants" ? On sut plus tard, grâce aux papiers découverts dans "l'armoire de fer" que, sur ordre du roi, M. de Septeuil, trésorier de la liste civile, remit trente mille livres à Mme Favras. On sait également, grâce aux quittances faites à ce trésorier (A.N. C187 liasse 135), que sa pension s'élevait à trois mille six cents livres, puis fut portée à quatre mille livres en 1791.

Quant à la faction du duc d'Orléans, si souvent impliquée dans les "affaires" notamment dans les journées des 5 et 6 octobre, elle paraît étrangère à l'affaire Favras, si ce n'est dans la rédaction du libelle signé Barauz.

Ah! un détail : Selon Morris, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en France, lors de l'arrestation de Favras, on a trouvé sur lui une lettre qui fut remise à Lafayette, lettre prouvant la complicité du comte de Provence. Cette lettre aurait été rendue généreusement par Lafayette lui-même au Comte, avant son discours de justification à l'Hôtel-de-Ville.

Autre détail : Les principales pièces du procés auraient été soustraites par le juge Talon, avocat du roi, au greffe du Châtelet. Ces pièces seraient devenues la propriété de sa fille, Mme du Cayla, bientôt favorite du roi Louis XVIII. Lafayette assure, dans ses mémoires, qu'elle consentit, à la demande du roi, à brûler sous ses yeux ces pièces compromettantes.

Ainsi, un des évènements les plus marquants en ce début de l'année 1790 est incontestablement "l'Affaire Favras". Atmosphère de suspicion, de délation, de peur, de corruption, de course au pouvoir, la Révolution prend une voie contraire aux principes qu'elle a adoptés : la contre-révolution est en marche.

G. PELLETIER

Favras dictant son "testament de mort" à l'Hôtel-de-Ville.



L'assistance à Rennes de 1850 à 1914 (suite)

LE RÉSULTAT DES LOIS D'ASSISTANCE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE



Rennes, le château-branlant.

La IIIème République mène à leur terme et amplifie les mesures prises précédemment en matière d'assistance. Il faut reconnaître que les régimes antérieurs avaient déjà fait des efforts dans ce domaine.

L'Assistance médicale gratuite

Organisée par la loi du 15 juillet 1893, l'Assistance médicale gratuite (A.M.G.) a pour but la médicalisation en profondeur de la population. La ville de Rennes possède son organisation propre, ainsi que quelques autres villes du département (Saint-Malo, Saint-Servan, Dinard, Fougères et Marcillé-Robert). Le besoin d'une telle organisation, autorisée par le ministre de l'Intérieur le 16 avril 1898, se fait sentir immédiatement (voir tableau I).

Du fait de son autonomie, le service de l'A.M.G. ne bénéficie pas des subventions du département ni de celles de l'Etat. Aussi la commune est-elle fort sollicitée : elle participe pour plus des trois-quarts aux recettes de l'A.M.G. Le coût de l'A.M.G. est en progression, mais sans commune mesure avec celle du coût des assistés (voir tableau II).

Tableau I

	1900-1904	1910-1914	Evolution
Population rennaise	74 676 (1901)	79 372 (1911)	+ 5,91 %
— Inscrits	9 408	9 272	- 1,44 %
— Soignés	2 931	3 818	+ 30,26 %
dont assistés à domicile	2 609	3 188	+ 18,16 %

Tableau II

	1900-1904	1910-1914	Evolution
Coût global (en francs)	48 832	49 885	+ 3,10 %
Coût par assisté (en francs)	11,65	13,04	+ 11,93 %

Le 13 avril 1910, le bureau d'assistance décide de compléter l'organisation du service de l'A.M.G. "en vue d'assurer aux indigents les secours permanents et urgents dont ils peuvent avoir besoin". Ainsi est décidée la création d'un service de garde les dimanches et jours fériés. L'indemnité allouée à chaque médecin dans ce cas est fixée à 20 francs par jour. De plus, sont fixés de nouveaux honoraires pour les visites de nuit, c'est-à-dire celles faites entre 10 heures du soir et 6 heures du matin. "Le médecin ne se rendra, la nuit, au domicile d'un assisté que sur réquisition du service de police. Un agent accompagnera le médecin chez le malade et le ramènera, s'il y a lieu, à son domicile". Enfin, une allocation spéciale pour frais de voiture et visites en dehors de l'octroi est également accordée. Ces trois décisions entrent en application le 1er juillet 1910.

Le 12 novembre 1912, le maire de Rennes signe une convention avec l'Union des Femmes de France pour que "deux dames infirmières de cette union (se tiennent) à la disposition des médecins de l'assistance aux jours et heures de consultation, au dispensaire municipal de la rue Thiers" où "sans s'immiscer dans le service proprement dit de la consultation médicale, ces dames infirmières effectueront sous la direction des médecins, les pansements qui leur seront indiqués et pourront prêter leur aide dans les interventions de petite chirurgie, lorsque les médecins en reconnaîtront l'utilité".

Quel bénéfice, autre que moral, médecins et pharmaciens retirent-ils de leur participation à l'A.M.G. ? En ce qui concerne les pharmaciens, on note des différences énormes entre les sommes touchées qui varient de 52 F à 2403 F en 1900, et de 23 F à 3138 F en 1907.

Parallèlement, le nombre de pharmaciens participant au service ne cesse de croître : alors qu'ils sont 26 en 1900, ils passent à 34 en 1907. Pour les médecins qui ne sont que 6, les variations sont moindres : leurs indemnités oscillent de 899 F à 1159 F en 1902, et de 845 F à 1183 F en 1905. On constate ainsi que certains médecins gagnent des sommes non négligeables grâce à l'A.M.G., sommes qui viennent s'ajouter à leur activité de cabinet et à leur clientèle habituelle.

La loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables

Cette loi, votée le 14 juillet 1905 (1), a été conçue pour assurer aux catégories les plus vulnérables, vieillards, infirmes et incurables, une assistance décente et éviter qu'ils ne surchargent le service de l'A.M.G. en encombrant les hôpitaux.

En ce qui concerne les chiffres des personnes bénéficiant de la loi de 1905 à Rennes, nous en sommes réduits, faute d'étude détaillée, à des idées générales. Ce qui est certain, c'est que les bénéficiaires sont nombreux. Une comparaison entre la situation de la

(1) — Archives Départementales d'Ille et Vilaine (A.D.I.V.) X 435.

	France			Ille-et-Vilaine	
	Vieillards de 70 ans & plus	Infirmes & incurables	Total	Total	% par rapport à la France
1908	353 581	157 965	511 546	8 462	1,65
1909	373 515	181 198	554 713	-	
1910	380 795	190 086	570 881	11 419	2
1911	398 811	200 250	599 061	11 342	1,89
1912	427 747	216 714	644 461	11 948	1,85

Tableau III

France (2) et celle d'Ille-et-Vilaine (3), éclaire la nécessité d'une telle loi (voir tableau III).

Les problèmes d'application de la loi n'ont pas tardé à se poser, principalement concernant le lieu où devaient être administrés les soins. Souvent, les personnes âgées désirent retourner dans leur région d'origine. On peut citer à titre d'exemple la requête de la Demoiselle Follen demeurant à Rennes, qui veut que son domicile de secours soit fixé à Saint-Lunaire parce qu'elle y a résidé de 1897 à 1903. Satisfaction lui est d'ailleurs donnée le 1er mai 1908.

Permettre la survie

Un des objectifs majeurs du B.B.R. (Bureau de Bienfaisance de Rennes) consiste à donner aux indigents qui remplissent les conditions jugées nécessaires, les secours dont la nature et la quotité sont, autant que possible et en fonction des ressources du bureau de bienfaisance, mises en rapport avec leurs besoins.

Les secours consistent pour une part en *soupes économiques*. Chaque portion se compose d'un morceau de viande, d'un litre de bouillon et de 250 grammes de pain. En 1888, le B.B.R. distribue 32.200 portions de ce type, 20.520 en 1890, 14.400 en 1906. La distribution se fait du 1er décembre au début du mois de mars.

Dans une proportion croissante, les secours en nature sont remplacés par des bons remis par le B.B.R. aux indigents qui les présentent aux commerçants en manière de paiement. En 1906 par exemple sont distribués 1333 bons de pain de 1 kg et demi, 598 bons de boeuf, 14.631 litres de lait pour les nourrissons, 2000 bons de fourneaux économiques. Ces bons sont alloués aux indigents les plus démunis qui n'ont pas même de toit. A la différence des soupes économiques, ces repas sont consommés en commun dans un lieu déterminé.

(2) — Chiffres tirés du *Bulletin de la Statistique Générale de la France.*
(3) — A.D.I.V. X 436.

Maintenir en bonne santé

L'organisation des secours sanitaires à Rennes s'est faite lentement. Lors de la rédaction du règlement du B.B.R. en 1867, le chapitre "service médical" a été totalement oublié, en dépit de sa grande nécessité. Peu à peu, les administrateurs vont prendre conscience de la plus grande efficacité d'une prise en charge de la maladie dès son apparition.

Le B.B.R. fournit des médicaments. Par ce terme, on entend les médicaments proprement dits, mais aussi les appareils, bandages, charpies, et même les vins, bouillons et viande distribués aux femmes en couche et aux vieillards. Plus largement, l'hygiène personnelle est prise en compte, le B.B.R. fournit des draps, des chemises et des trousseaux d'enfants. Cependant le linge n'est que prêté et doit être restitué quand il n'est plus nécessaire.

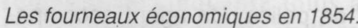
Le règlement prévoit des limites à la fourniture des médicaments :

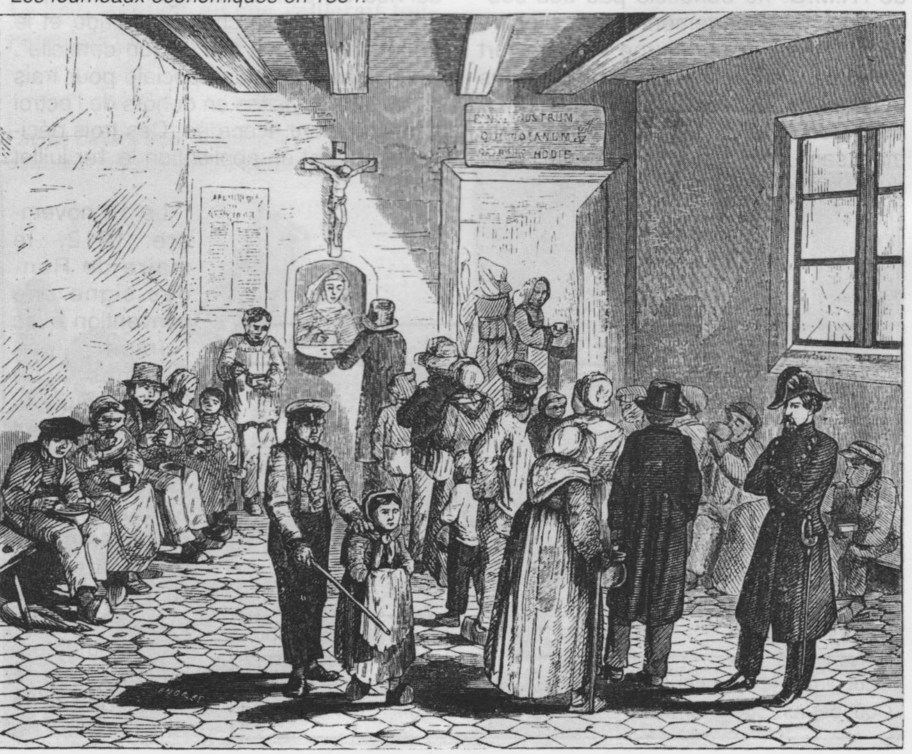
"MM. les médecins devront dans tous les cas s'abstenir d'ordonner : 1— les médicaments non inscrits au code, tels que les remèdes secrets et ceux compris dans le commerce sous le nom de spécialités. 2 — les pâtes et bonbons pectoraux. 3 — les eaux minérales naturelles, celles-ci pouvant être remplacées sans inconvénients par des eaux minérales artificielles".

D'autre part, une pharmacie existe rue du Griffon, tenue par les soeurs de Saint-Vincent-de-Paul, mais "les soeurs ne sont autorisées qu'à préparer des remèdes désignés en pharmacie sous le nom de Magistraux". En 1896, le B.B.R. a fourni 19.748 ordonnances, prouvant par là son utilité.

Instruire ?

Le B.B.R. fournit des "secours d'apprentissage", c'est-à-dire qu'il assure la prise en charge des enfants de plus de douze ans et de moins de quinze ans par un maître ouvrier. D'autre part, les jeunes filles dépendant de l'orphelinat géré par le B.B.R. reçoivent une éducation, chrétienne avant tout, qui ne prépare en fait à aucun métier véritable et ne permet aucune promotion sociale. Doublement handicapées en tant que femmes et en tant qu'orphelines, elles n'échapperont pas au destin de leur sexe et de leur condition sociale. Leur avenir est tracé à l'avance et se réduit à l'accomplissement répétitif de tâches ménagères dans leur propre famille ou chez les autres, à moins qu'elles ne deviennent ouvrières, mais les emplois industriels sont rares à


Les fourneaux économiques en 1854.



Rennes et les religieuses préfèrent placer "leurs filles dans des maisons honnêtes". L'orphelinat fonctionne en réalité comme un atelier, les pensionnaires étant davantage des ouvrières que des écolières. Il produit des trousseaux vendus aux grands magasins ou aux familles de la bourgeoisie rennaise. Il est ainsi tentant de déterminer la durée de l'*internement* d'une orpheline en fonction du profit qui est retiré de son travail. La difficulté de vérification de la comptabilité peut donner lieu aux plus grands abus : en avril 1893, la commission administrative du B.B.R. instaure une véritable ségrégation en décidant que "la gratification et le trousseau ne seront accordés qu'aux orphelines très méritantes, en partie seulement aux orphelines d'un mérite moindre et seront complètement supprimés à celles qui seraient reconnues ne les avoir en aucune manière mérités". Cette hiérarchisation du mérite et des rétributions permet aux religieuses et aux membres du B.B.R. de faire régner "l'ordre" à l'orphelinat et de lutter contre la paresse et l'indiscipline. Les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul offrent un programme sans séduction : austérité et recherche du profit. Progrès notable, à partir du 1er janvier 1896, la commission administrative du B.B.R. doit verser aux orphelines âgées de 16 ans, c'est-à-dire ayant terminé leur apprentissage, la somme de 300 francs. Or, en 1895, le produit du travail exécuté à l'orphelinat est évalué à 7615 francs.

Indépendamment de l'orphelinat, fonctionne une école d'externes. Elle est gratuite et reçoit une centaine d'élèves qui viennent de tous les quartiers de la ville. En 1892, l'école compte 120 élèves de 6 à 13 ans. Ceux-ci apprennent l'écriture, les rudiments de la langue française et de l'arithmétique, le travail manuel et reçoivent une instruction religieuse. La classe est faite par des religieuses brevetées, contrôlées par l'inspecteur de l'enseignement primaire. Mais c'est là encore un moyen pour les religieuses d'exercer une influence sur la jeunesse.

Au-delà de l'assistance : la prévoyance

Héritière des compagnonnages ouvriers qui assurent l'entraide entre leurs membres, la prévention est une chose ancienne. L'exemple des ouvriers rennais (4) permet de décortiquer les mécanismes d'une prévoyance qui se développe par l'intermédiaire de sociétés de secours mutuels. Ce sont des caisses de maladie, alimentées par les cotisations des membres qui touchent, selon certaines modalités, une indemnité en argent en cas de maladie (si cette maladie n'est causée ni par l'ivrognerie ni par la débauche) et une participation aux frais médicaux et pharmaceutiques. En 1860, Rennes comprend dix sociétés de ce type. Les statuts de l'une des plus anciennes d'entre elles, celle des maçons, qui date de 1854, est représentative de leurs ambitions (3) :

"L'unique objet de l'institution a pour but de contribuer au bien être des associés par la distribution de secours à ceux que les maladies ou les infirmités mettent dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, d'établir entre tous les membres de l'association une fraternelle communauté d'intérêt, et de les unir par les liens d'une bienveillance réciproque.

— Souscription, 11,70 F par an; versement du 1er déc. au 1er mars, 15c par semaine; versement du 1er mars au 1er déc., 25c par semaine.

— Droit d'entrée, 6,25 F.

— Secours : les visites du médecin; un secours pécuniaire pour chaque jour de maladie ou de convalescence, avec incapacité de travail dûment constatée.

— Les secours pécuniaires : 1 F par jour du 1er mars au 1er déc., 0,50 F par jour du 1er déc. au 1er mars, dimanche non compris; au-delà de 3 mois, les secours sont diminués de moitié.

— Les maladies contractées par suite de mauvaise conduite ne donnent lieu à aucun secours.

— Le sociétaire blessé par accident a droit aux secours.

— Aucun secours n'est alloué pour les coups ou blessures reçus dans une rixe, sauf le cas de légitime défense.

— Aucun sociétaire ne peut exiger les soins du médecin pour les membres de sa famille.

— Frais d'enterrement : 36 F, en cas d'indigence, cette somme va à la veuve et aux enfants mineurs.

— Le bureau d'admission nomme un médecin, mais ne reçoit de secours qu'après visa du médecin nommé par le bureau d'admission.

— Des sanctions disciplinaires sont prévues."

Les soucis des sociétés de secours mutuels sont donc essentiellement d'ordre sanitaire. Elles subviennent également aux frais funéraires des adhérents.



Jeunes filles dans un orphelinat religieux. (Extrait du livre de Danielle Laplaige : Sans famille à Paris.Centurion 1989)

Suite à un décret-loi de mars 1852 qui leur attribue des subventions, le nombre des sociétés de secours mutuels croît régulièrement : de 10 en 1860, elles passent à 13 en 1865, puis à 20 en 1870. Le nombre des sociétaires augmente également, mais ces associations sont loin de grouper la majeure partie des ouvriers. Ainsi en 1867, la société des maçons en regroupe 76 et les boulangers 25 seulement (5). Cela explique qu'elles rencontrent des difficultés de trésorerie. Les charpentiers le reconnaissent : "Nous sommes obligés de mettre nos maladies à demi solde et nous mettons en plus de notre cotisation pour soulager les plus nécessiteux, pour ne pas prendre sur la caisse". En 1860, un conseiller municipal de Rennes exprime "le regret de voir les ouvriers s'organiser par corps de métier en sociétés mutuelles, au lieu de se fonder dans une seule société qui assurerait beaucoup plus d'avantages". Le maire lui-même remarque que "les ouvriers ont une répugnance invincible à fondre leurs diverses sociétés en une seule. L'essentiel est de les amener à se constituer en société de secours mutuels. Plus tard, l'exemple leur fera comprendre les avantages d'une seule société" (6).

La société de secours mutuels de l'oeuvre de Saint François-Xavier constate elle aussi l'inadaptation de tels organismes car "il faut bien tenir compte de la tendance chaque jour malheureusement plus prononcée des ouvriers à se livrer à la boisson, à écouter les mauvais conseils, à fréquenter les lieux où ils ne peuvent que perdre leur honneur et leur argent et par conséquent à fuir les associations ayant pour but de les ramener dans la bonne voie". Les ouvriers s'écartent en grand nombre de

(4) — D'après le mémoire de maîtrise de Paul Jullien, *Regards sur le monde ouvrier à Rennes sous le Second Empire*, 1958; voir également J.-Y. Chalvignac, "Aux origines de la mutualité en Ille et Vilaine" dans *Mémoires d'Ille et Vilaine*, N°9, janvier 1988.

(5) — A.D.I.V., X 323.

(6) — Archives Municipales de Rennes, D/I 28.

ces sociétés sans grande efficacité. Beaucoup d'entre elles sont dissoutes, faute de ressources suffisantes, par la préfecture, à la demande même de leurs membres. Leur échec semble patent, malgré une loi d'avril 1898 qui tente de rationnaliser la mutualité en France.

Le cas de la ville de Rennes est révélateur de l'importance et des besoins de l'assistance dans l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, car il s'y opère une concentration des oubliés de la croissance économique.

La structure générale du B.B.R. n'évolue pas dans la seconde moitié du 19ème siècle. Les fonds privés y restent dominants. De ce fait, le droit de regard de la municipalité sur ses comptes et sur la politique de bienfaisance qu'il mène est limité, bien que le maire de Rennes soit président du Conseil d'administration du B.B.R. D'autre part, ses oeuvres cherchent à gommer les effets les plus criants de l'indigence mais ne s'attaquent pas à ses causes réelles, pourtant bien connues : sous emploi, misère physiologique, taudis...

Les trois étapes que distingue Jean Imbert (7) dans l'histoire des hôpitaux se retrouve dans l'assistance en général : le premier stade est caractérisé par la prépondérance de l'esprit de charité, dans une optique chrétienne; puis vient la bienfaisance : "A la charité individuelle, généreuse mais défaillante au moment des crises économiques, se substitue en partie la bienfaisance de pouvoirs publics (7); enfin, au 20ème siècle, charité et bienfaisance passent au second plan : peu à peu s'élabore un système de sécurité sociale qui a pour but d'assurer à tous, et plus seulement aux indigents, des soins les meilleurs possibles."

Cette évolution ne s'est pas opérée brutalement. Elle a été le fruit de lentes transformations. Ce n'est que progressivement que l'Etat va prendre, à Rennes comme partout ailleurs, le relais des actions bénévoles, afin de jeter les jalons du système de sécurité sociale tel que nous le connaissons actuellement.

Jérôme CUCARULL

(7) — Jean Imbert, *Les hôpitaux en France*, collection "Que sais-je ?", 5ème édition, 1988.

COLLOQUE SUR LES GÉNOCIDES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE


Les conférenciers à l'issue du colloque.

A l'initiative de Solidarité Franco-Arménienne et en présence de Louis Mermaz et de Simone Veil, eut lieu à l'Assemblée Nationale, en décembre 1989, un colloque international sur tous les génocides, et non plus un seul comme il était habituel, qui ont ensanglanté la planète depuis le début de ce siècle.

Selon Littré, le génocide est la destruction méthodique d'un groupe ethnique; ce qui n'empêche pas les conférenciers de butter sur la difficulté de définir le terme lui-même, hybride formé du suffixe latin "cide", le meurtre, et du mot grec "genos", la race. Devrait-on lui préférer "ethnocide", meurtre d'un peuple, "humanocide", meurtre d'hommes ? le rapprocher de "crime contre l'humanité" qui couvrirait en même temps l'esclavage et l'apartheid ?

Un génocide serait donc la destruction délibérée d'un groupe humain dans son tout ou dans une partie importante. S'y mêlent le rationnel et l'irrationnel, le moderne et l'archaïque : en Allemagne, le recours à la toute puissante efficacité des différentes administrations qui permirent l'arrestation et le transport de millions d'hommes, de femmes et d'enfants de toute l'Europe ; en Arménie, l'éventration des femmes pour priver symboliquement et biologiquement un peuple de toute descendance. L'élimination est toujours précédée de la sélection des victimes qui sont définies à partir de ce qu'elles sont, ou sont censées être, et non pas de ce qu'elles font. Ces victimes, sont, de plus, tenues pour responsables de ce qui leur arrive.

Est-il possible de définir le mobile ? Pour l'impérialisme, doivent disparaître ceux qui ne peuvent être exploités; pour la religion, ceux que l'on ne peut pas convertir; pour le politique, ceux qui ne veulent pas adhérer au parti dominant. Le dogme devient vite meurtrier quand il se sent menacé. Mais peut-on parler de menace quand la victime est toujours impuissante; ce qui explique la facilité avec laquelle elle est exterminée ? Il est souvent difficile de localiser le niveau de l'intention puisque le génocide se cache généralement derrière l'obscurité d'une guerre, d'un état de siège, d'une loi martiale.

L'apprentissage de la monstruosité

Mais comment passe-t-on de l'homme normal à l'homme exceptionnel qui tue ainsi son semblable ? Par l'idéologie. Il y a aussi un apprentissage de la monstruosité. Fut évoqué le rôle central de l'euthanasie en Allemagne. Celle-ci, destinée à supprimer tout individu non conforme à l'idéal nazi, s'est, sous la pression des forces vives du pays, arrêtée en 1941. Des cadres qui la pratiquaient furent par la suite utilisés dans les camps d'extermination. On fait aussi appel aux marginaux que l'on libère, on mobilise la racaille qui ne s'embarrasse pas de scrupules. On profite de crises sociales, quand les structures habituelles sont dynamitées, quand les individus ont perdu le sens des valeurs traditionnelles et sont prêts à s'abandonner à l'irrationnel.

Furent rappelés entre autres, le génocide arménien de 1915 que le gouvernement de la Turquie n'accepte toujours pas de reconnaître et que le peuple semble ignorer complètement, ou nomme autrement — les archives viennent d'être ouvertes aux historiens, mais elles s'arrêtent bizarrement à 1896, date des premiers troubles — ; le génocide juif, dans lequel fut impliqué un nombre considérable d'hommes et de femmes, puisque celles-ci participent maintenant aux massacres; celui des Tziganes longtemps occulté; celui des Kmers en 1975, original par le fait que le bourreau est le même que la victime dont le seul tort fut d'avoir été "contaminé par le venin occidental", et l'on a parlé "d'autogénocide". Fut aussi évoqué cet autre crime contre l'humanité que la France a commis en Algérie et qu'elle n'est pas encore prête à dire...

Le coupable est toujours un Etat

Ce colloque s'interrogea surtout sur le moyen d'empêcher de nouveaux génocides. En sanctionnant le coupable ? Mais celui-ci est toujours un Etat qui soutient les exécuteurs dont il est le complice. Et comment punir un Etat qui refuse d'assumer son crime ? quand l'on sait qu'un organisme comme l'O.N.U. s'interdit le droit de le faire, quand il est impossible de concilier la morale et la politique, quand les intérêts stratégiques et économiques prennent toujours le pas sur l'intérêt humanitaire. Quel serait le pouvoir d'un tribunal international soumis aux pressions de toutes natures ?

Seule, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui à l'Est, l'Opinion Publique pourrait arrêter ces massacres mais son indifférence, dans son ensemble, face à ce problème, quand elle sait si bien s'apitoyer et se mobiliser dès qu'il s'agit, par exemple, d'une catastrophe naturelle, ne rend pas optimiste.

Une solution serait-elle de créer malgré tout ce tribunal international permanent, une association de personnes au-delà de tout soupçon, des sociologues, des juristes d'une rigueur, d'une intégrité extraordinaires ? Il faudrait que tout Etat soit subordonné à un ordre objectif que lui-même n'a pas créé. Il faudrait organiser un dépot d'archives, de témoignages. Il faudrait, sans relâche, braquer tous les projecteurs du monde sur les massacreurs, se mobiliser à la moindre alerte, mettre au ban de la société l'Etat coupable, le boycotter économiquement.

En attendant, puisque les états ne semblent pas encore vraiment disposés à agir dans ce sens, il faut essayer de comprendre comment naissent les génocides, pour essayer de les empêcher ; il faut, sans répit, entretenir la mémoire de ces drames, quand c'est souvent tout ce qu'il reste à un peuple martyr ; il faut lutter contre une autre mémoire, celle de la haine. Fut émis, à l'issue du colloque, le voeu d'instituer

officiellement le 9 décembre journée internationale contre le crime de génocide.

L'homme n'a pas le droit de tuer l'homme; cela, l'Histoire ne l'a jamais su, ou n'a jamais désiré le savoir.

Jacques SIGOT

Principaux conférenciers et présidents de séance :
A. Finkielkraut ; J. Lacouture ; I. Horowitz ; Y. Ternon ; I. Charny ; Mme C. Kessedjian ; Mme G. Tyrnauer ; Pierre Vidal Naquet ;
Yves Jouffa, Président de la Ligue Française des Droits de l'Homme ;
Sen Arevchatian, directeur du Maténadaran d'Arménie ;
Alfred Grosser, directeur d'étude à la Fondation Nationale des Sciences Politiques ;
Louis Mermaz, Président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ;
Simone Veil.

Courrier des lecteurs

A l'occasion du renouvellement de son abonnement, un de nos lecteurs, Monsieur Maurice Choquet de Poligny (Jura) a tenu à faire une mise au point concernant un article paru dans le numéro 43 de Gavroche : "Témoignage sur les camps", propos recueillis par notre ami Jacques Sigot auprès de William Nichols, un des libérateurs américains du camp de Dachau. Monsieur Choquet est camarade de résistance et de déportation à Neuengamme de Louis Besançon curé à Voiteur. Ce dernier fut transféré à Dachau dans les blocks des prêtres (blocks 26 et 28). Il s'y trouvait à la libération et dément formellement l'anecdote des prêtres-cobayes.

Voici un extrait de la lettre de Monsieur Choquet :

"Je n'ai pas connu personnellement le camp de Dachau, mais je connais bien l'histoire des camps nazis et j'ai de nombreux camarades qui y sont passés (je suis aussi président départemental des déportés du Jura, membre du conseil d'administration de la F.N.D.I.R.P., et vice-président de l'Amicale Nationale de Neuengamme).

Entre autres, mes amis Louis Besançon, curé de Voiteur, et le père dominicain Humbert, de Lyon, étaient à Dachau, notamment au moment dont parle M.Nichols.

Ils vivaient dans le block des prêtres, ils n'étaient pas mieux traités que les autres, mais même moins mal. Il n'y a jamais eu d'expériences médicales sur des prêtres spécialement.

Les expériences décrites concernant les bains dans l'eau glacée et les tentatives de réchauffement par le couchage entre des femmes nues, ont effectivement eu lieu, mais pas avec des prêtres.

Les prêtres qui vivaient à Dachau étaient séparés des autres détenus, ils avaient deux blocks dont l'un possédait une chambre qui servait de chapelle. Les prêtres de tous les camps nazis ont été ramenés à Dachau, à partir de l'automne 1944, à la suite d'un accord conclu entre le Vatican et Himmler, par l'intermédiaire du nonce apostolique à Berlin, monseigneur Orsenico. Les discussions duraient depuis 1940 et c'est le 28 octobre 1944 qu'Himmler renouvela un ordre impératif de rassembler les prêtres au camp de Dachau (Archives de la Wilhelmstrasse — document 215). Ces prêtres furent donc rassemblés dans les blocks 26 et 28 et ne travaillaient pas.

Mes camarades Humbert et Besançon, qui étaient avec moi à Neuengamme sont revenus au camp central en décembre 1944 pour être transférés à Dachau. Ils étaient donc présents lorsque les américains sont arrivés. L'histoire décrite par Nichols est complètement farfelue, de même que la présentation du choix des "chefs de blocks" (Blockältester ou Doyen du block).



Les américains découvrent les horreurs des camps (photo prise au camp de Dachau)

J'ai, à la suite de cet article, interrogé un grand nombre de camarades anciens de Dachau, tous sont d'accord : l'histoire de prêtres-cobayes est totalement fausse !

Je ne comprends pas pourquoi cet américain a pu écrire ces choses, que les expériences aient été faites sur des détenus russes, polonais ou tziganes n'est pas moins criminel que s'il s'était agi de prêtres.

La plupart des prêtres déportés avec nous étaient arrêtés, non parce qu'ils étaient prêtres, mais parce qu'ils étaient résistants ! Les nazis n'avaient, au départ, guère à se plaindre de l'église catholique : le 21 mars 1933, le Reichstag se réunit et vote les pleins pouvoirs à Hitler ... et le 28 mars, l'épiscopat catholique allemand se réunit à Fulda et lève l'interdit prononcé naguère contre le nazisme ... A la mi-avril, Goering et von Papen sont reçus à Rome par Pie XI et le cardinal Pacelli, futur Pie XII, très favorable à un soutien à Hitler.

Et le 20 juillet 1933, le Vatican conforte le crédit international des nazis en signant un Concordat avec Hitler.

Qu'en 1937, Pie XI publie l'encyclique "Mit Brennender Sorge" qui condamne les théories néo-payennes du national-socialisme n'enlève rien à la responsabilité de l'église catholique dans son soutien sur les fonts baptismaux du nazisme.

On pourrait rappeler l'attitude équivoque de Pie XII sur les persécutions des juifs et les camps de concentration, et celle de l'épiscopat français, au moins jusqu'en 1942, concernant le régime de Vichy. Aucun n'a condamné les lois raciales de Vichy, promulguées dès octobre 1940. Et le périple du condamné à mort Paul Touvier à travers les monastères de France pendant 40 ans ... et les passeports du Vatican aux criminels nazis en fuite vers l'Amérique du Sud ...."

Jacques Sigot, auteur de l'article dont la bonne foi ne saurait être mise en cause, précise :

"J'ai rencontré Monsieur Nichols à propos des Tsiganes et j'ai recueilli son témoignage. A joué pour moi le fait qu'il soit le seul survivant de ce groupe d'Américains envoyés à Dachau. J'ai donc donné ce texte à Gavroche en tant que témoignage de Monsieur Nichols".

Quant à monsieur Nichols, maintenant âgé et souffrant, il répond modestement : *"C'est bien évident que Monsieur Choquet a étudié ce sujet beaucoup plus profondément que moi. Ce que j'ai écrit était basé seulement sur ce que j'ai vu personnellement et m'a été raconté à Dachau pendant une seule journée très tumultueuse. C'était fin avril 1945, le jour suivant la libération du camp par nos forces armées. Les cadavres des victimes étaient partout — et aussi ceux de nazis défenseurs, tués pendant le combat de la nuit précédente. Dans mon article, j'ai essayé de raconter mes impressions aussi fidèlement que possible. Mais je regrette ne pas avoir une connaissance plus détaillée des faits. Je remercie Monsieur Choquet pour son commentaire".*

Pour l'expression de la vérité, Gavroche se devait de publier cette mise au point.

LE MACCARTHYSME

"Ce fut une époque diabolique et personne de ceux qui y ont survécu, d'un côté comme de l'autre, n'en est sorti indemne".

Dalton Trumbo

Les débuts :

1938 — Création de l'HUAC (House Un American Activities Committee : Commission des activités anti-américaines). C'est une commission parlementaire qui réunit des informations sur des personnes considérées comme subversives. Elles sont dénoncées à l'opinion par une publicité tapageuse.

Le Président de l'HUAC, Martin Dies, est remplacé en 1945 par J. Parnell Thomas. C'est surtout à partir des années 1945-1950 que la guerre froide accroît la chasse aux "ennemis de l'intérieur".

1947 — L'HUAC concentre ses recherches sur la Californie, en particulier Hollywood, considérée comme la "capitale de la subversion".

En septembre 1947, se déroule une audition de personnes travaillant à Hollywood et favorables à la Commission, telles que Adolphe Menjou, Robert Taylor. D'autres acteurs participeront, plus tard, activement à la "Croisade anti-rouge" : John Wayne, Ward Bond, Ginger Rogers, Victor Mac Laglen (qui possédait même une organisation para-militaire avec des motocyclistes en uniformes).

Quarante et une convocations à comparaître sont envoyées. Sur les dix-neuf témoins qui ont annoncés qu'ils refusaient de coopérer, onze sont convoqués. Ce sont : Alvah Bessie, Lester Cole et Ring Lardner junior, scénaristes; Herber Biberman et Edward Dmytryk, réalisateurs; John Howard Lawson, Albert Maltz, Sam Ornitz et Dalton Trumbo, écrivains et scénaristes; et Robert Adrian Scott, producteur et scénariste. Le onzième est le dramaturge allemand Bertolt Brecht. Etranger, il quittera les Etats-Unis quelques heures après son audition.

Un Comité se forme pour défendre les accusés : "The Committee for the First Amendement". Les Dix ont en effet décidé de refuser de répondre aux questions concernant leur adhésion au Parti Communiste et de fonder leur défense sur la garantie du premier amendement de la Constitution contre l'atteinte à la liberté d'expression. Font partie, entre autres, de ce Comité de défense : Humphrey Bogart, Lauren Bacall, Henry Fonda, Rita Hayworth, Elia Kazan, Groucho Marx, Franck Sinatra ...

En Novembre 1947, le Congrès vote l'inculpation des Dix pour outrage. Ils sont condamnés à un an de prison et à une amende qui varie de 500 à 1000 dollars.

Cinquante hauts dirigeants d'Hollywood décident alors de suspendre sans solde les Dix, et de ne plus employer "sciemment" aucun communiste ou autre subversif. C'est le début des "listes noires". A noter que, dès l'inculpation des Dix, le Comité de défense, qui avait pourtant annoncé une vaste campagne de propagande en leur faveur, abandonne le combat et disparaît aussi vite qu'il s'était formé.

Un court-métrage documentaire, *Les Dix d'Hollywood*, fut réalisé en 1950 par John Berry et produit par Paul Jarrico sur cette période. Le tournage fut clandestin et se fit, non dans un studio, mais dans un théâtre, en deux jours. Même les techniciens restèrent anonymes.

Le Maccarthysme

1951 — La guerre froide est à son apogée et le Sénat relance ou crée des sous-commissions d'enquête. L'une d'elles, la Permanent Subcommittee on Investigations, est présidée par Joseph R. Mac Carthy, sénateur du Wiscousin. Il préside aussi la Subcommittee of Internal Security qui fait partie de la Commission judiciaire du Sénat. Ces deux organismes vont se montrer beaucoup plus efficaces que l'HUAC. Une véritable "chasse aux sorcières" s'organise.

Des appels à la délation sont lancés. Les communistes sont présentés par les médias comme de dangereux agents de l'URSS ; les dénoncer, c'est donc servir son pays. Mac Carthy n'hésite pas à dire à l'un des délateurs : "Votre contribution a été aussi importante que celle d'une division dans l'armée" ! Certains iront jusqu'à donner plus de quatre cents noms ! Sous prétexte de défense de sécurité intérieure, les Commissions deviennent un véritable appareil de répression idéologique. La liste des suspects s'allonge et ceux-ci doivent écrire à leurs employeurs une lettre d'explications avec une autocritique sévère.

Les membres du Parti Communiste répertoriés par le S.A.C.B. (Comité du Contrôle des Activités Subversives) ne peuvent plus solliciter de passeport, ni occuper un emploi de fonctionnaire, ni travailler à la défense.

1952 — Le Congrès adopte le "Mac Carran Walter Act" qui entraîne de nouvelles restrictions à l'immigration et aux possibilités de naturalisation des étrangers ex-communistes ou sympathisants. Kennedy, Eisenhower, et même Truman s'élèveront contre cette loi.

Certaines associations, telle l'*American Legion*, participent à la lutte contre les subversifs. Par exemple, en organisant des piquets de grève devant les salles qui projettent les films de ceux ayant refusé de coopérer avec l'HUAC.

Pour échapper au boycott des "listes noires", nombreux sont alors ceux qui partent à l'étranger : John Berry, Charlie Chaplin, Jules Dassin, Joseph Losey... D'autres quittent les Etats-Unis par solidarité : Orson Welles, John

Mac Carthy tient une conférence de presse à Washington.





Manifestation organisée Place de la Nation à Paris le 6 juin 1953 pour tenter de sauver les Rosenberg.

Huston qui prend la nationalité irlandaise.

Ceux qui restent sont amenés à changer de métier, parfois définitivement : Albert Maltz, Alvah Bessie. Certains continuent à travailler, mais sous un nom d'emprunt, dans la clandestinité.

D'après un article de 1955, 106 scénaristes, 36 acteurs et 11 metteurs en scène ont été "blacklistés", mais le nombre de ceux qui ont subi le Maccarthysme est beaucoup plus élevé, car le mouvement a touché non seulement le cinéma, mais aussi l'éducation, la radio, la littérature (Dashiell Hammett par exemple), les sciences (*cf.* le procès des époux Rosenberg accusés d'espionnage au profit de l'URSS. et exécutés en juin 1953).

Un climat de peur, de méfiance s'installe, faussant tous les rapports (sociaux, professionnels et même familiaux). Joseph Losey, dans un entretien avec Michel Ciment, raconte qu'une véritable traque était organisée par le F.B.I. et l'HUAC pour détecter les "traitres" : des micros se trouvaient partout, portés même par des chiens qui enregistraient des conversations dans les halls des hôtels, les restaurants, les jardins publics. Ben Barzman, scénariste du *Garçon aux cheuveux verts* rapporte, lors d'un entretien paru dans *Cinéma 71*, que, dans certaines écoles, les enfants des parents "blacklistés" subissaient le chantage des autres enfants et devaient payer 10 cents par semaine pour acheter leur silence !

Quelques exemples célèbres de délateurs

Elia Kazan : après avoir été membre du parti Communiste en 1934, il accepte de coopérer en 1952. Il loue même une page entière du *New York Times* pour exhorter les autres à en faire autant ! La délation est au centre de *On the waterfront (Sur les quais*, 1954) où le héros est un mouchard. Mais le thème de la trahison se retrouvera dans bien d'autres de ses films (par exemple *Les visiteurs* en 1972).

Sterling Hayden : il accepta de se présenter devant la Commission où il dénonça son ancienne maîtresse Béa Winters et le cinéaste Abraham Polonsky. Mais, pris de remords, il alla quelques temps après se poster devant la Commission avec une pancarte incitant les gens à ne pas parler : "Ne dites rien, ils sont ignobles".

Edward Dmytryk : il fit partie des Dix en 1947 et purgea une peine de 6 mois de prison. Mais en 1951, il accepta de comparaître de nouveau devant l'HUAC et dénonça publiquement un certain nombre de ses anciens camarades — 6 metteurs en scène et 17 scénaristes — Jules Dassin en particulier.

Incontestablement, le Maccarthysme a entraîné un déclin du cinéma américain en rendant impossible toute création.

Il a fallu souvent de nombreuses années pour que les victimes de cette "chasse aux sorcières" puissent de nouveau faire surface. Ainsi, Joseph Losey, "blacklisté" en 1952, se retrouva en Angleterre sans travail, sans famille, dans l'anonymat le plus complet et il lui fallut attendre cinq ans avant de signer un film.

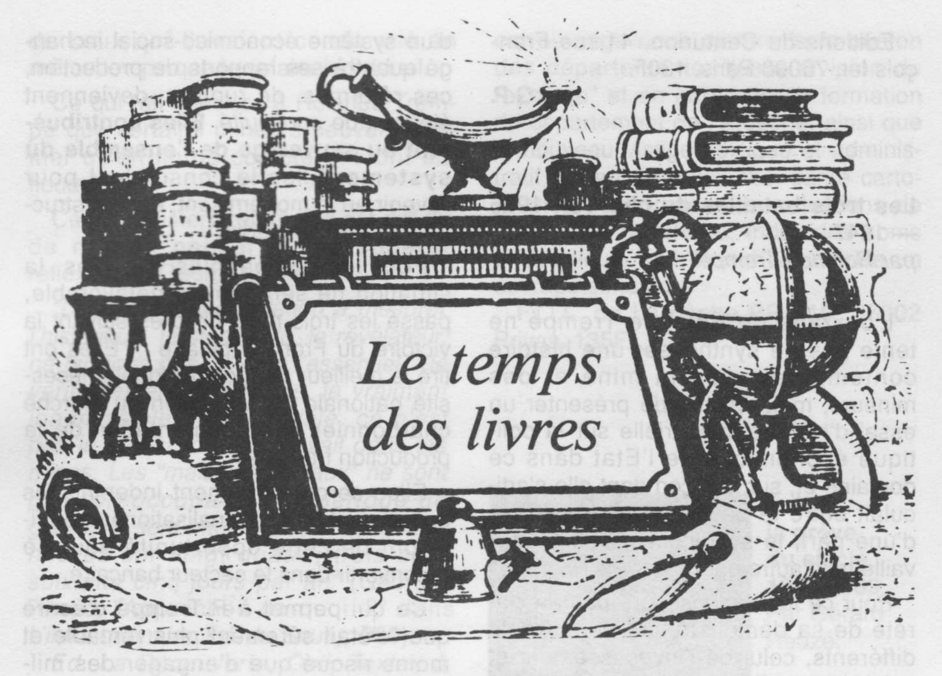
La mise à l'index d'Adrian Scott dura 21 ans : son nom n'apparut dans aucun générique de 1947 à 1970.

Après *Le sel de la terre*, Herbert Biberman ne put retravailler dans le cinéma pendant plus de dix ans (*Slaves* fut tourné en 1968). Mais limiter le problème aux Etats-Unis et à une période précise serait une erreur. Les "chasses aux sorcières" sont, hélas, de tout temps et de tout pays, comme nous le rappelle Abraham Polonsky dans une interview des *Cahiers du Cinéma* de septembre 1969 : "Dans tous les pays, il y a toujours une liste noire. C'est le moyen d'action de la société, de toute société. Ceux qui dirigent une société, ceux qui sont à sa tête, ceux qui s'y sentent bien, se défendent, défendent leurs positions en refusant un emploi, un travail, ou même la liberté à ceux qui ne sont pas d'accord avec eux".

Danièle RESTOIN

Charlie Chaplin fut victime du Maccarthysme. On le voit ici dans "Charlot soldat". où l'armée est ridiculisée.





FRANÇOISE ZONABEND
LA PRESQU'ÎLE AU NUCLÉAIRE
EDITIONS ODILE JACOB

La presqu'île au nucléaire
par Françoise Zonabend

Une ordure éternelle : 30 ans d'histoire du Centre nucléaire de La Hague.

Connaissez-vous le Cap de La Hague ? C'est une région superbe. Une des plus sauvages de France : d'abruptes falaises (165 m de hauteur au Nez de Jobourg !), des landes immenses battues par les vents dans lesquelles une race de chèvres était même redevenue sauvage, des maisons trappues, en pierre, nichées dans les creux, masquées par des massifs de fleurs.

Une région rude, pauvre mais fière; une région tranquille et discrète, qui depuis des siècles conservait ses traditions et ne demandait rien à personne, encerclée sur trois côtés par une mer tumultueuse. Presqu'une île...

Et bien c'est là qu'une poignée de technocrates, imbus de leur savoir tout neuf et plus ou moins "responsables", ont décidé il y a maintenant près de 30 ans d'aller déposer leurs saletés. Et quand je dis "saletés" je suis très en dessous de la vérité car il s'agit du plus grand dépot de déchets radioactifs du monde.

Dans un livre récent, qui a brutalement réveillé en moi l'écologiste qui somnolait un peu, Françoise Zonabend, sociologue et ethnologue dresse un constat d'autant plus inquiétant qu'il est sérieux, neutre et impartial. L'auteur ne cherche pas à prendre parti pour ou contre le Centre, elle tente de comprendre comment 5 à 6000 personnes vivent au contact direct — ou à proximité immédiate — d'une prodigieuse poubelle nucléaire.

Elle démonte les mécanismes de défense élaborés par cette population (le mépris du danger, l'apparente insouciance, la confiance obligée en une technologie réputée infaillible). L'auteur nous fait même suivre le parcours de formation (plutôt sommaire) d'un futur employé du Centre. Elle nous explique comment les dirigeants ont promené des élus locaux et des journalistes dans le Val de Loire pour leur faire visiter des installations qui n'ont en réalité strictement aucun rapport avec La Hague : repas, hôtels, discours, hymne au "progrès"... et plus encore la promesse de retombées financières pour les communes ont vaincu les oppositions. Et (à quelques exceptions près) ils se sont laissés chouchouter, promener en tenue de Shadocks dans des secteurs réputés dangereux de l'usine et ont pu raconter ensuite qu'il ne leur était rien arrivé... Honte aux craintifs ! La Science est infaillible !

Et le lobby électro-nucléaire a pu tranquillement tisser sa toile... ce qui fait qu'il y a maintenant côte à côte TROIS grandes entreprises stockant les déchets radioactifs et non plus une petite comme en 1965.

De plus on ne stocke plus seulement les saletés d'E.D.F. ou de la "force de frappe". On importe ! Du déchet, encore du déchet, nous provient de toutes parts : d'Europe et même du Japon ! La Hague est devenue un dépotoir mondial, le point d'aboutissement de tous les apprentis sorciers de la planète ! Un rude cadeau... Et un cadeau de longue durée, car l'ordure que nous offre le monde entier est, comme nous l'explique Françoise Zonabend, "une ordure éternelle" : la période de certains corps radioactifs se compte en milliers, en dizaines de milliers, voire en centaine de milliers d'années. Cela veut dire que si les Romains avaient stocké du Plutonium, il faudrait attendre encore 18.000 ans pour que cette saleté perverse (qui n'existe pas dans la nature) perde la moitié de sa radioactivité... Cela signifie que pendant 20.000 ans des cohortes d'ingénieurs et de techniciens devront se relayer jour et nuit pour surveiller la température de déchets devenus incontrôlables et dont la quantité augmente chaque jour.

L'exemple Romain n'est pas de Françoise Zonabend. Elle ne se prononce pas. Elle constate. Mais il ressort de son constat une angoisse qui taraude tous les habitants de la région, hommes ou femmes, techniciens ou marins-pêcheurs. Faute de pouvoir modifier une situation qui leur échappe au nom de "La Science" et "La Technocratie" portées au rang de valeurs suprêmes par tous les gouvernements successifs depuis 30 ans, ils leur reste à espérer que "La Hague n'a rien à voir avec Tchernobyl..." comme l'affirment les "spécialistes" du nucléaire avec un sourire méprisant envers les sceptiques de mon genre...

Un livre à lire absolument.

Ed. Odile Jacob, 188 p., 99 F.

Gilles RAGACHE

N.B. : "Les centrales nucléaires sont à l'épreuve de tout ! même d'un tremblement de terre !" expliquent à l'envi les ingénieurs du lobby nucléaire. De tout ? Voire ! car à l'heure où j'écris ces lignes (dans une petite maison normande, en compagnie d'un chat bien sympathique) une rude tempête balaie le ciel et les côtes de la Manche. Et figurez-vous que la radio locale vient d'annoncer que (dans un grand fracas !) les tonnes de bétons qui constituaient une des immenses cheminées de la centrale de Paluel (en Normandie) viennent de s'effondrer sur ladite centrale. Comme un château de cartes ! "Aucun risque !" On vous l'a pourtant bien dit...

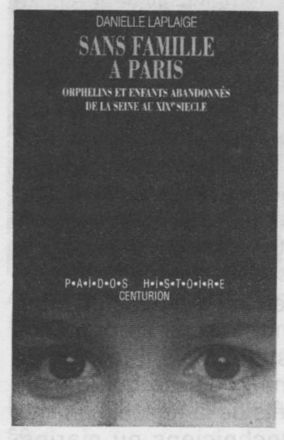
A l'heure où nous mettons sous presse une deuxième tempête souffle sur la Manche. Cette fois des paquets d'algues viennent d'obstruer les canalisations d'évacuation de la centrale de Flammanville. Eh oui !

Cartopaix

Vient de paraître la 12e série annuelle de cartes postales "Cartopaix" sur le

thème "Il est urgent de sauver la terre". Tirées à 600 exemplaires, ces quatre cartes sont illustrées par Cabu, Plantu, Toro et Véronique Verkant (Franco 25F).

S'adresser à Elan, 31 rue Foch, 59126 Linselles.



Sans famille à Paris
par Danielle Laplaige

Nos lecteurs se souviennent peut-être d'un article paru dans notre numéro 21-22, en 1985, sous le titre "Le vagabondage des mineurs à Paris au XIXème siècle" et signé Danielle Laplaige. Cette jeune documentaliste de 38 ans, docteur ès histoire à l'Université Paris VII a, depuis, continué ses recherches sur l'histoire des enfants défavorisés au 19ème siècle. Cet important travail débouche fort naturellement sur un ouvrage traitant plus particulièrement des orphelins et des enfants abandonnés dans le département de la Seine.

De l'abandon à St-Vincent de Paul, des colonies agricoles en France à la tentative de colonisation de l'Algérie par les enfants assistés, de l'adoption à l'orphelinat, Danielle Laplaige nous décrit la vie de ces enfants à l'hospice, placés à la campagne, mis en apprentissage ou recueillis par les familles.

Si vous ne trouvez pas cet ouvrage, n'hésitez pas à nous le commander !

Editions du Centurion, 41 rue François Ier, 75008 Paris. 130F.

G.P.

Les trois batailles du charbon 1936 — 1947
par Rolande Trempé

L'ouvrage de Rolande Trempé ne tente pas de synthétiser une histoire contemporaine de la mine et des mineurs, mais, plutôt, de présenter un essai d'histoire industrielle sur la politique économique de l'Etat dans ce domaine et, sur la façon dont elle s'articulait entre le patronat des houillères d'une part, le syndicalisme et les travailleurs d'autre part.

Pour ce faire, elle sépare pour la clareté de sa démonstration deux fronts différents, celui de l'investissement et celui du travail, après une présentation succinte des crises charbonnières sous le Front Populaire, Vichy et à la libération.

Ses remarques sur l'insuffisance chronique de l'équipement des houillères françaises viennent illustrer, une nouvelle fois, le caractère malthusien et rétrograde (d'un strict point de vue capitaliste) de la grande majorité du patronat français.

Dans ce contexte le rôle de l'Etat va consister, le plus souvent, à remédier aux déficiences, sur le long terme, des compagnies privées dans ce qui est, à l'époque, un secteur clef de l'appareil de production.

Les nationalisations de la libération seront la suite logique de cet interventionnisme croissant. Elles s'inscriront dans la nécessité pour le système capitaliste de se conforter sous le prétexte de l'impératif de l'intérêt national.

Comme l'a écrit Jean Bouvier (cité par R. Trempé) à propos de ces "nationalisations ambiguës" : "Dans le cadre d'un système économico-social inchangé quant à ses rapports de production, ces réformes, de rupture, deviennent élément de *continuité*. **Elles contribuèrent au sauvetage de l'ensemble du système.** Elles le consolident pour l'avenir en le modernisant, en le restructurant dans l'immédiat".

Pour les compagnies minières, la situation ne sera jamais défavorable, passé les trois mois difficiles suivant la victoire du Front Populaire : "Elles ont tiré le meilleur parti de la double nécessité nationale de protection du marché charbonnier et d'augmentation de la production française".

Elles seront largement indemnisées au moment des nationalisations et profiteront de cette opportunité pour se reconvertir dans le secteur bancaire.

Ce qui permet à R.Trempé d'écrire que "c'était sûrement plus rentable et moins risqué que d'engager des milliards pour moderniser l'appareil de production décidément trop vétuste des houillères françaises".

La place des mineurs est évidemment la plus difficile dans ces batailles du charbon. A cet égard l'embellie du Front Populaire ne sera que de courte durée et le gouvernement Léon Blum reviendra lui-même sur les conquêtes sociales de juin 36, notamment par la dérogation à la loi de 40 heures sur la durée hebdomadaire du travail.

L'introduction d'un nouveau mode d'exploitation dans les années 30, la longue taille, allait à l'encontre des méthodes traditionnelles de caractère artisanal basées sur la solidarité de travail d'un groupe homogène et responsable.

Pour Rolande Trempé, "brimés dans leur dignité à cause de la brutalité et de la sévérité du commandement, menacés dans leur emploi par l'extension du chômage, incertains du niveau de leur salaire, surmenés par des rythmes de travail insolites, dévalorisés professionnellement à leurs propres yeux et à ceux des autres par les nouvelles conditions de travail, les mineurs ont fini par dénoncer avec véhémence la politique de compagnies et par rejeter en bloc tout le système d'exploitation mis en place".

Le bilan des nationalisations de l'après-guerre est, d'après l'auteur, extrêmement contrasté. Le statut des mineurs de 1946 codifia d'anciennes revendications mais pour certaines concernant le temps de travail, le régime autonome des retraites et des caisses de secours il ne faisait que confirmer des avantages acquis ou redonner ceux qui avaient été perdus à partir de 1937 et sous Vichy.

Au niveau des conditions de travail et des formes du salaire le statut officialisa le travail à la tâche marquant la défaite

de ceux qui l'avaient condamné en même temps que le salaire individuel.

Ce qui fait conclure à Rolande Trempé que certains mineurs peuvent estimer qu'en fin de compte, "ils ont été floués".

Ce livre austère refermé, il est difficile de ne pas penser à une superbe réflexion de Georges Perec :

"Dans notre précipitation à mesurer l'historique, le significatif, le révélateur, ne laissons pas de côté l'essentiel : le véritablement intolérable, le vraiment inadmissible : le scandale, ce n'est pas le grisou, c'est le travail dans les mines. Les "malaises sociaux" ne sont pas "préoccupants" en période de grève, ils sont intolérables vingt quatre heures sur vingt quatre, trois cent soixante cinq jours par an" (Georges Perec, "Approches de quoi ?" dans *L'infra-ordinaire*, Ed. du Seuil, 1989).

Ed. La Découverte, Coll. Textes à l'appui, 1989, 256P.

Charles JACQUIER

L'âme en feu
par Serge Montigny

Réédition du roman de Serge Montigny aux Editions du Seuil. Voici l'envoi que l'auteur nous adresse :

"Roman tout entier contenu dans l'exergue d'Eschyle, en ceci qu'il est une condamnation de ce que les Sociétés ne peuvent s'empêcher de secréter des fléaux, des guerres par exemple, alors même que celui-ci ou celui-là croirait être parvenu au premier degré de compréhension (ou second ou davantage !) des choses de l'être ou de la vie...

"Cette histoire d'un jeune en recherche des autres et de soi, de justice et de vérité... de l'impossible, quoi !".

Ce livre chaleureux, situé entre les deux guerres, est une oeuvre à lire.

Et ils déplacèrent les bornes ! Le département de l'Ardèche héritage de la Révolution Française
Par Jean-Marc Gardes.

Publié avec le concours du C.L.E.E.P. (Carrefour Laïque pour l'Enseignement et l'Education Permanente de Privas) cet ouvrage nous montre la formation des départements, "juste division du royaume" et en particulier la formation du département de l'Ardèche, ainsi que le nouveau visage politique et administratif qui en découle. Abondante cartographie, nombreuses reproductions de documents d'archives, Index des noms et des lieux, tout ce qui caractérise un ouvrage sérieux.

F.O.L. de l'Ardèche BP 219, 07002 Privas. 135F.



Inde, la grève du siècle 1981-1983
Par Gérard Heuzé.

Beaucoup d'entre nous ignorent les dix-huit mois d'affrontements qui opposèrent, d'octobre 1981 à juillet 1983, deux cent mille employés de l'industrie cotonnière de Bombay à la puissante fédération patronale du textile, rapidement soutenue par l'Etat et le Parti du Congrès : Grève du siècle mais preuve de vitalité du monde ouvrier indien; c'est ce que nous explique l'auteur, sociologue au C.N.R.S. qui se trouvait à Bombay à l'époque où se déroulaient ces événements. Dans un ouvrage un peu romancé mais dont l'abondante bibliographie permet de s'adresser directement aux sources, Gérard Heuzé nous fait revivre cette révolte contre la fatalité en donnant la parole aux sans-voix. C'est là l'important.

L'Harmattan, 7 rue de l'Ecole-Polytechnique 75005 Paris.

N.B. Rappelons dans le même ordre d'idée la longue grève des mineurs américains qui viennent d'obtenir gain de cause. Neuf mois de luttes violentes pendant lesquels des centaines de grévistes furent emprisonnés et les syndicats condamnés dans l'ensemble à 68 millions de dollars d'amendes. A l'origine du conflit, la décision de la Compagnie Pittson de réduire sa contribution au fonds d'assurance maladie, conquête acquise dans des luttes précédentes par une profession où l'espérance de vie est plus faible que la moyenne. Il est regrettable que les médias n'aient pas jugé utile de nous en parler...

G.P.

Espéranto.

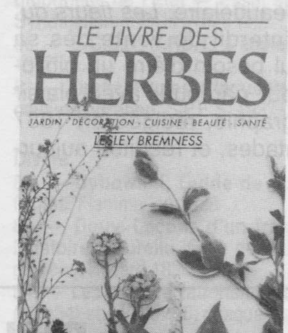
SAT-Amikaro organise son 45ème congrès sur le thème "93 et la communication". Ce congrès se tiendra du 14 au 17 avril à Bondy (Seine-St-Denis). Dans l'Europe de 93, l'organisation vise à ouvrir l'accès à la communication, à l'information et à la culture sans intermédiaires et à faciliter le dialogue entre tous les citoyens de l'Europe.

Espéranto-informations, 67 Ave Gambetta, 75020 Paris.

Lettres nantaises : correspondance Brunelière / Hamon (1891-1899)

Le C.D.M.O.T., dans son bulletin de janvier, nous annonce la sortie, dans les semaines qui viennent de cet ouvrage de 400 pages qui permettra de revivre à la fois les événements nantais de la fin du 19ème siècle et les luttes nationales et internationales qui ont marqué la vie du socialisme montant. Guesde, Jaurès, Briand, Millerand, Lafargue, Allemane, des dizaines de militants syndicaux, l'Affaire du Panama, l'Affaire Dreyfus, la Chevalerie du travail Française, la IIème Internationale, en un mot tout ce qu'il faut savoir sur la société de la IIIème République et qui aide aussi à mieux comprendre celle de la Vème !...

S'adresser à C.D.M.O.T., 4 rue Désiré-Colombe 44000 Nantes.



Le livre des herbes
par Lesley Bremness

Les jardins anglais séduisent souvent les amoureux de la nature, grâce à l'indiscipline (apparente) des massifs floraux et des arbustes qui les composent. Le jardin d'herbes de Lesley Bremness offre cependant mieux qu'un joli décor printanier. Il redonne leurs lettres de noblesse à de nombreuses variétés de plantes, fleurs ou graminées, célèbres parfois dès l'antiquité pour leurs vertus aromatiques, culinaires ou médicinales, mais un peu délaissées aujourd'hui. Là où le jardinier semble n'avoir planté qu'un parterre

décoratif et odorant, chaque herbe détient un merveilleux secret: les petites fleurs bleues de la vipérine peuvent agrémenter une salade, les épis floraux du chénopode Bon-Henri (IVème du nom, grand amateur de jardins d'herbes) donnent un délicieux plat de légumes, les rameaux de santoline dissuadent mites et autres insectes de visiter les armoires à linge... Cet ouvrage illustré de photographies couleur aussi agréables qu'utiles est tout à la fois un herbier, un guide de phytothérapie, un livre de cuisine, un manuel pratique destiné aux amateurs de bouquets séchés, de papiers décoratifs, d'encres parfumées... Il nous reste à espérer que nous ne devrons pas un jour délaisser ces petites herbes dont le taux de radioactivité aurait atteint un seuil critique...! Je me suis déjà laissé dire que certains herboristes méfiants ne font jamais leur récolte sous les lignes à haute tension !

Editions Hachette. 285 pages 100 dessins, 650 photographies. 249 F.

C.C. Ragache.

Revues

Auguste Poulet-Malassis
Par G.de Contades

Connaissez-vous Auguste Poulet-Malassis, surnommé "Coco-Malperché" par son ami Beaudelaire (dont on ignorait qu'il fût ce boute-en-train !) ? Justement, A.Poulet-Malassis fut l'imprimeur-éditeur du sulfureux recueil de poèmes de ce même Beaudelaire, *Les fleurs du mal,* saisi et interdit de vente dès sa publication. Nul besoin d'être un bibliophile averti pour parcourir avec plaisir sa courte biographie, rédigée en 1887 par G. de Contades, et rééditée aujourd'hui par une revue sympathique mais confidentielle, *Le Lérot Rêveur*, imprimée chez l'éditeur dans son usine de Tusson (sic). On y apprend que cet Alençonnais, né en 1825 "imprimeur comme l'on naît poète, agitait dans sa tête "des idées démesurément vastes". Ces idées le conduisirent à quitter sa bonne ville natale pour ouvrir à Paris, rue de Buci, une librairie d'où il guettait "les manuscrits des maîtres les plus hardis", pour les rapporter dans son imprimerie d'Alençon. Condamnées par la censure, ses deux premières publications, *Les fleurs du mal* et les *Mémoires du duc de Lauzun*, lui valurent rapidement la célébrité.

Partageant la vie de bohème des jeunes écrivains d'avant-garde "dont l'audace jetait l'effroi dans les bourgeoisies intellectuelles", Auguste dut un jour mettre la clef sous le paillasson et s'exhiler à Bruxelles. Il y survécut en imprimant sous le manteau des "livres ultra-galants", à la fabrication desquels cet amoureux des "livres de choix, bons et biens faits, beau corps et belle robe", apportait toujours le même soin d'artiste méticuleux.

Le Lérot Rêveur, N°49, 16140 Tusson.

C.C. Ragache



Lavandes et plantes aromatiques. Un itinéraire de découverte en Haute Provence.

Comment ne pas rêver de cheminer l'été aux contours des champs côtelés du bleu des lavandes et des lavandins et du rose des sauges sclarées, pour le plaisir des yeux... et du nez. C'est ce que nous propose *Les Alpes de lumière* dans leur numéro 101 : un itinéraire qui nous fait découvrir également le monde artisanal et industriel qui exploite ces plantes aromatiques et qui fait bon ménage avec les apiculteurs.

A découvrir en voiture ou en vélo...

Les Alpes de lumière, Prieuré de Salagon, Mane, 04300 Forcalquier. 64F franco.

Prévoyance sociale passé et présent.

Nous avons relevé au sommaire de ce numéro 6 :

— La lutte contre la pauvreté au seuil de la révolution par L.Trénard.

— Les débuts difficiles de la C.P.d'Assurances sociales du Nord (1930-1946) par G.Bossut.

— Une étape du mouvement mutualiste dans le Valenciennois (1905-1913) par R.Kervarec.

— L'assurace-folie par le Dr A.Olivennes.

— Les réactions devant la loi du 30 avril 1930 sur les A.S. dans le Nord de la France, par P.Descamps.

— Les enquêtes orales en histoire.

— La prévoyance sociale dans l'antiquité.

S'adresser au Comité régional Nord/Pas-de-Calais d'hisoire de la Sécurité Sociale. M.G.Bossut, 69 Ae du Pdt Kennedy, 59800 Lille. Adhésion 50F.

L'amateur de livres

Voici une nouvelle liste d'ouvrages anciens ou d'occasion disponibles à la vente. Vous pouvez passer vos commandes après vous être assuré (de préférence) que ces livres sont encore disponibles. Merci !

Histoire

1. — **Laissy Michel, Du Panarabisme à la Ligue Arabe.** Maisonneuve 1948 .... 40 F.
2. — **Engerand Fernand, Les amusements des villes d'eaux à travers les âges.** Plon 1936 ...... 50 F.
3. — **Rousseau Pierre, Histoire de la Science.** Fayard 1945 (défr.) .... 30 F.
4. — **Tournoux J.-R., L'histoire secrète — *La cagoule, le Front populaire, Vichy, Londres, 2ème Bureau, l'Algérie Française, l'O.A.S.*** Plon 1962 .... 60 F.
5. — **Bussy-Rabutin, Histoire amoureuse des Gaules.** Mercure de France 1938 .... 40 F.

Bainville Jacques,

6. — **Histoire de France.** Fayard 1924 .... 45 F.
7. — **Histoire de deux peuples La France et l'Empire allemand.** Librairie nationale 1915 .... 30 F.
8. — **Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler.** Flammarion 1940 .... 30 F.
9. — **Bailly Auguste, Byzance.** Gdes ét.hist. Fayard 1939 .... 45 F.
10. — **Calmette Joseph, Le règne de Louis XI,** Hachette 1946 .... 40 F.
11. — **Barthou Louis, Danton.** Albin Michel 1932 .... 80 F.
12. — **Braesch Frédéric, 1789 l'année cruciale** (rare). Gallimard 1941 .... 90 F.
13. — **Gignoux C.J., Saint-Just.** La table ronde 1947 (n.c.) .... 50 F.
14. — **Hérissay Jacques, Les pélerinages du Paris révolutionnaire — Le Mont-Valérien.** Lib. acad. Perrin 1934 .... 60 F.
15. — **Madelin Louis, La Révolution.** Hachette 1933 .... 60 F.
16. — **Pons Louis, La Fayette aux Etats-Unis.** Pierre Téqui 1918 .... 40 F.
17. — **La Fuye Maurice de, Louis XVI.** Denoël 1943 .... 35 F.
18. — **Savine, La vie à la Bastille, Souvenirs d'un prisonnier.** Louis-Michaud 1908 .... 50 F.
19. — **Saint-Just, Le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.** Raisons d'Etre 1946 .... 50 F.
20. — **Mémoires du Gal Lejeune — En prison et en guerre à travers l'Europe (1809-1814).** Firmin-Didot 1896 rel.d.toile .... 60 F.
21. — **Aubry Octave, Le roi de Rome.** Les gdes ét.hist. Fayard 1943 .... 35 F.
22. — **Mabille de Poncheville, Scènes et tableaux de la Restauration.** Gautier Languereau 1935 .... 45 F.
23. — **Nobécourt R.-G., La vie d'Armand Carrel.** Gallimard 1930 .... 40 F.
24. — **Daudet Alphonse, Quarante ans de Paris (1857-1897).** La Palatine 1945 .... 45 F.
25. — **Marcère M. de, Le seize mai et la fin du septennat.** Plon-Nourrit 1900 .... 50 F.
26. — **Chavagnes René de, La vérité sur la Russie.** Léon Vanier 1910 .... 45 F.
27. — **Desanges et Mériga, Vie de Jaurès.** Nantal 1938 .... 50 F.
28. — **Kayser Jacques, L'affaire Dreyfus.** Gallimard 1946 .... 50 F.
29. — **Bordeaux Henri, Les derniers jours du fort de vaux,** Plon 1917 T1 seul .... 30 F.
30. — **Genevoix Maurice, Les Eparges.** Flammarion 1923 .... 30 F.
31. — **Clémenceau Georges, Grandeurs et misères d'une victoire.** Plon 1930 .... 50 F.
32. — **Martet Jean, Le Tigre.** Albin Michel 1930 .... 30 F.
33. — **Dominique Pierre, Un état de quat'sous,** Flammarion 1942 .... 40 F.
34. — **De Monzie A., Pétition pour l'Histoire.** Flammarion 1942 .... 30 F.
35. — **Demaison André, Le sens du conflit.** Flammarion 1942 .... 35 F.
36. — **Girard Louis-Dominique, Montoire Verdun diplomatique,** A.Bonne 1948 .... 60 F.
37. — **Rémy, Le livre du courage et de la peur.** Aux trois couleurs 1947 2vol. .... 120 F.
38. — **Guitry Sacha, quatre ans d'occupations.** L'Elan 1947 .... 45 F.
39. — **Dansette Adrien, Histoire de la Libération de Paris,** Gdes ét.cont. Fayard 1958 .... 70 F.
40. — **Ribet Maurice, Le pocès de Riom.** Flammarion 1945 .... 50 F.
41. — **Koestler Arthur, Le yogi et le commissaire.** Charlot 1946 .... 45 F.
42. — **Rousset David, L'univers concentrationnaire,** Ed.du Pavois 1946 .... 35 F.
43. — **Labro Philippe, Les barricades de mai,** Solar 1968 .... 40 F.
44. — **Les lycéens gardent la parole.** Seuil politique 1968 .... 25 F.

Livres scolaires

45. — **Gibert et Turlot, Géographie générale.** *Cl.de seconde.* Delagrave 1938 .... 30 F.
46. — **Schrader et Gallouédec, L'Europe la France.** *Brevet sup.2e année.* Hachette 1914 .... 40 F.
47. — **Schrader et Gallouédec, L'Amérique l'Océanie l'Asie et l'Afrique.** *Brevet sup.1ère année.* Hachette 1915 .... 40 F.
48. — **Mme Hippolyte Meunier, Le docteur au village.** *Entretiens familiers sur la botanique (ouvrage couronné par la Sté pour l'instruction élémentaire).* Hachette 1884 (défraîchi) .... 60 F.
49. — **Seignette, Cours élémentaire de géologie.** *Cl.de 5e.* Hachette 1893 .... 40 F.
50. — **Allix, Leyritz et Merlier, Les principales puissances économiques du monde.** *Résumé Aide-mémoire Bac.2ème partie.* Hatier 1939 ... 30 F.
51. — **G.Girard, Cours éducatif de langue maternelle.** *1ère partie : Syntaxe de la proposition.* Dezobry 1845 (défraîchi) .... 60 F.
52. — **Laley A., Recueil de compositions françaises.** *Ens.Sec.* André 1892 .... 40 F.
53. — **Dalsace R., Grammaire Unique.** *Cours élém.* Hatier 1935 (neuf) .... 40 F.
54. — **Fautras G., Cent vingt dictées données au certificat d'études.** Hatier .... 35 F.
55. — **Mironneau A., Choix de lectures.** *Cours moyen.* Armand Colin 1908 (neuf) .... 45 F.
le même éd.diff. lég.défraîchi. .... 25 F.
56. — **Guyau M., La première année de lecture courante morale.** A.Colin 1903 .... 30 F.
57. — **Lebaigue Ch., Morceaux choisis d'auteurs français.** *(Lectures expliquées à l'usage des classes élémentaires).* Belin 1898. .... 30 F.
58. — **Auriac et Havard, Nouveaux textes de lectures.** *(Cours moyen).* A.Colin 1940 .... 40 F.
59. — **Waltz H. (Mmme). Histoires pour le Petit François.** Nathan 1925 .... 30 F.
60. — **Pérochon Ernest, A l'ombre des ailes.** *Roman scolaire cours myen C.E.P.)* .... 50 F.
61. — **Ab der Halden. Leçons d'Instruction civique.** *(Ecoles primaires sup.).* A.Colin 1928 .... 30 F.
62. — **Grandmontagne et Roudil. Cours expérimental de Physique.** *(Cours compl.).* Larousse 1922 .... 40 F.
63. — **Boulet et Obré, Anatomie & physiologie animales et végétales.** *Classe de Philo.* Hachette 1946 .... 35 F.

Social

64. — **Cordelier Suzanne, Service social féminin.** Plon 1938 .... 35 F.
65. — **Christian, Zistoir Kristian.** *Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France.* Maspéro 1977 .... 40 F.
66. — Le même en bilingue, créole-français ... 50 F.
67. — **Engels, La situation de la classe laborieuse en Angleterre.** Ed.Sociales 1975 .... 40 F.
68. — **Gratton Philippe, La lutte des classes dans les campagnes.** Anthropos 1971 .... 50 F.
69. — **Haraszti Miklos, Salaire aux pièces — Ouvrier dans un pays de l'Est.** Seuil 1976 ... 30 F.
70. — **Louis Paul, La puissance ouvrière.** Valois 1946 .... 40 F.
71. — **Piaget Charles, Lip.** Stock 1973 .... 20 F.
72. — **Rude Fernand, Le mouvement ouvrier à Lyon.** Fédérop 1977 .... 25 F.
73. — **Service social et culture humaine.** *Association nationale des Assistantes sociales.* Editions sociales françaises 1948 (défraîchi) .... 25 F.

Syndicalisme

74. — **Collinet Michel, Esprit du Syndicalisme.** Editions ouvrière 1952 .... 40 F.
75. — **Cousin L., Vie et doctrine du Sillon.** E.Vitté s.d. (annoté) .... 45 F.
76. — **Louis Paul, Histoire du mouvement syndical en France 1789-1910.** Félix Alcan 1920 (couv.refaite) .... 50 F.
77. — **Lowit Thomas, Le syndicalisme de type soviétique.** A.Colin 1971 .... 50 F.
78. — **Schifres Michel. La C.F.D.T. des militants.** Stock 1972 .... 30 F.
79. — **Serre Philippe, Les atteintes à la notion traditionnelle de l'Etat — Essai sur les théories du Syndicalisme.** P.U.F. 1925 .... 90 F.
80. — **S.G.E.N.-C.F.D.T., L'école en lutte.** Maspero 1977 .... 20 F.
81. — **Zirnheld Jules, Cinquante années de syndicalisme chrétien.** S.P.E.S. 1937 .... 30 F.

Divers

82. — **Dybowski, Guide de jardinage.** Ill.de 93 figures. Flammarion 1928 .... 40 F.
83. — **Douy. Leçons d'un frère à sa soeur sur l'histoire naturelle.** Orné de vignettes et planches gravées. Huzard 1836 .... 80 F.
84. — **Les cahiers rationalistes.** N°33 (juin 34) 35 (Nov.34) et 44 (Nov.35) chaque .... 20 F.

LIBRAIRIE FLOREAL
41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 32.33.22.33

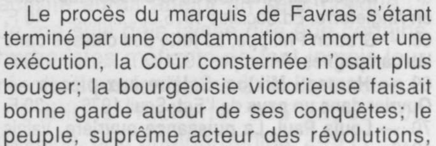
Nom : .... Adresse : ....
Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage forfaitaire	15,00
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal







Le procès du marquis de Favras s'étant terminé par une condamnation à mort et une exécution, la Cour consternée n'osait plus bouger; la bourgeoisie victorieuse faisait bonne garde autour de ses conquêtes; le peuple, suprême acteur des révolutions, était rentré dans l'ombre. Cependant, on sentait s'agiter mille intrigues. On se disait que les nobles émigrés entretenaient deux centres de conspiration contre-révolutionnaire : l'un à Trèves, l'autre à Turin; que la reine était de coeur avec eux. A Paris, la garde nationale était tout entière dans la main de Lafayette et de Bailly, mais en province, où la démarcation entre la bourgeoisie et le peuple était moins tranchée, la garde nationale comptait des éléments avancés.







Donc la tempête semblait être apaisée, lorsque, tout à coup, éclata le scandale du *Livre rouge*.

C'était le registre des dépenses secrètes de la cour. Le comité des pensions nommé par l'Assemblée s'étonnait de voir fondre entre les mains du roi des sommes énormes et voulut en savoir l'emploi. Necker fut obligé de communiquer le livre. Il contenait la preuve de toutes les trahisons de la cour et lorsqu'il fut imprimé pour le livrer à la publicité, tout le pays frémit d'apprendre que le bon roi, en dépit de ses déclarations civiques à l'Assemblée, entretenait, outre la cour des Tuileries, celles de Trèves et de Turin. Puis on apprenait que la famille de Noailles recevait en pensions près de deux millions par an, M. de Polignac douze cent mille livres pour *services*, sa femme ayant été favorite de la Reine. Bref, c'était par an une somme de cent millions, suée par le peuple, qui passait entre les mains de l'avide noblesse.







On peut juger de la fureur que produisit une semblable révélation. Au club des Enfants de la Liberté, les discours se succédaient, furieux. Anaxagoras, au contraire, se frottait les mains :"Toutes ces pensions données aux aristocrates qui conspirent contre nous vont réveiller la masse et lui montrer à quel point on se moque d'elle. Le 30 avril, Bonne-Savardin fut arrêté à Pont-de-Beauvoisin, porteur de pièces qui révèlaient tout un complot destiné à enlever Louis XVI tandis qu'une armée allemande serait venue mettre Paris à feu et à sang. Cependant un profond mouvement s'opérait d'une extrémité à l'autre de la France qui devait faire oublier pour un moment les perfidies de la cour.



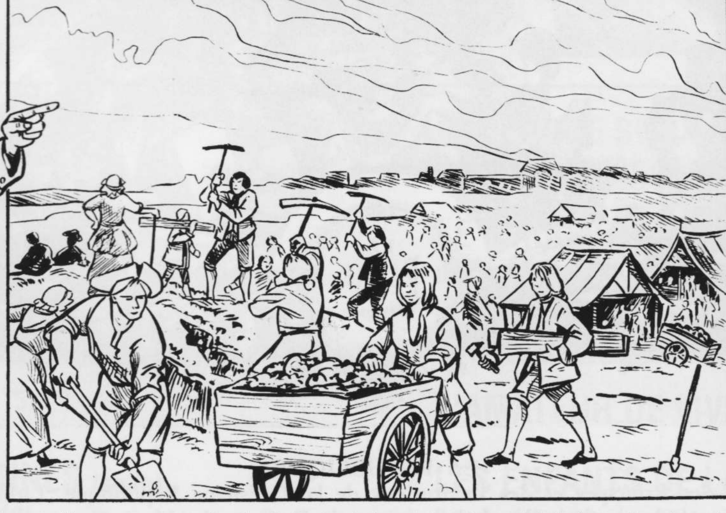


La peur des brigands, qui avait fait sortir de terre les gardes nationales de province, porta les habitants des villes à s'entendre pour conjurer le danger commun. La nécessité d'assurer la libre circulation des grains détermina 14 villes bailliagères de la Franche-Comté à former un pacte auquel Dijon adhéra bientôt. Et ce fut un ébranlement général, des fédérations se nouaient de toutes parts. Les vieilles barrières des provinces tombaient pour ne plus se relever et les communes commençaient à vivre. Au mois de février, les délégués de 100.000 gardes nationaux s'étaient réunis à Voute et y avaient fondé l'union du Languedoc et du Vivarais, Le 13 mai à Strasbourg, le 30 à Lyon, des multitudes acclamèrent la fraternité des hommes.






Anaxagoras était ravi lorsque les gazettes lui apportaient le récit de ces fêtes. Il était clair que Paris ne pouvait demeurer en arrière d'un pareil mouvement, et, le 5 juin, sur la proposition de Bailly, décréta la Fédération universelle. La Fédération universelle ! Les gens s'arrêtaient dans la rue et se serraient la main avec enthousiasme, beaucoup s'embrassaient les larmes aux yeux en se disant : "Maintenant, nous sommes frères !". La municipalité avait décidé qu'une immense fête de la Fédération aurait lieu au Champ-de-Mars, le 14 juillet. Le gouvernement avait affecté 15.000 hommes à ces préparatifs mais on apprit avec indignation que les travaux ne seraient pas prêts en temps. Un garde national, nommé Cartheri, écrivit à la *Chronique de Paris* dans laquelle il invitait la population tout entière à se charger des travaux.


On vit alors un spectacle incroyable. Trois cent mille personnes, tout ce qui était valide, riches ou pauvres, femmes, enfants, vieillards, coururent au Champ-de-Mars. C'était le 8 juillet. Du faubourg, nous partîmes des milliers, Santerre en tête. Quand nous arrivâmes face au Champ-de-Mars, l'immense étendue était noire de fourmis humaines qui allaient et venaient en tout sens. Et nous voyions passer des grappes humaines poussant les tombereaux, attelées aux charrettes ou roulant des brouettes en chantant "ça ira !". Dans la soirée, alors que nous mangions un morceau de n'importe quoi, nous vîmes des milliers de points lumineux : c'étaient des torches pour éclairer les travaux qui devaient continuer toute la nuit. Nous étions harassés mais joyeux. De pareils moments sont trop rares dans l'histoire. Enfin, le 13 au soir, tout était terminé pour la solennité du lendemain.



LA RÉPUBLIQUE
Composition allégorique des Principes et des Institutions de la Troisième République. Lithographie en couleurs, exécutée vers 1880, d'après la peinture de E. Conrad. (*Musée Carnavalet.*)